



ENQUÊTE

FEMMES PAYSANNES : S'INSTALLER EN AGRICULTURE FREINS ET LEVIERS

SOMMAIRE



1. LES FEMMES EN AGRICULTURE

P. 4



2. LE CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ÉTUDE : LE MCDR TERREAU

(Transfert d'Expériences Réussies en Rural :
Essaimage, Agricultures, Usages)

P. 6



3. LA CONSTRUCTION DE L'ÉTUDE

P. 7



4. QUI SONT LES RÉPONDANTES ?

P. 8

- * Profil des répondantes
- * Les fermes des répondantes
- * Portrait des productions



5. PARCOURS

P. 10

- * Les trajectoires d'installation des répondantes
- * Maternité et installation



6. MOTIVATION ET SOUTIEN

P. 15

- * Les motivations pour devenir agricultrice
- * L'accueil du projet d'installation par l'entourage



7. INSTITUTION

P. 19

- * L'accueil des projets d'installation par les structures d'accompagnement
- * Le changement de structure d'accompagnement



8. FINANCEMENTS

P. 22

- * Acteurs intervenants dans le financement du projet
- * Frein à l'obtention des prêts



9. INTEGRATION VIS-À-VIS DE LA PROFESSION AGRICOLE

P. 25

- * Lien avec la profession agricole du territoire au moment de l'installation
- * Accueil par la profession agricole
- * Relations avec les fournisseurs, coopérative de matériel et d'intrants, les coopératives, etc. dans le cadre de l'installation
- * Accueil par la clientèle et les acheteur-euses



10. POUR CONCLURE

P. 33



11. ANNEXE

Questionnaire de l'étude

P. 35



Nous remercions chacune des enquêtées pour leur temps et l'ensemble des partenaires de ce projet nous ayant permis de construire et diffuser le questionnaire et cette étude. Nous souhaitons également remercier la Commission femme de la Confédération paysanne nationale pour son appui.

Rédaction : Nicolas Le Boëdec, Bertille Fages, Suzie Guichard

Maquette : Julia KLAG

Crédits photos : p.13 Anne Gillet ; p.1- 4 - 6 - 7 - 24 Georges Bartoli ; p.13 Florence Capron

1. Les femmes en agriculture

Introduction par la commission femmes de la Confédération paysanne

Aujourd'hui, les femmes représentent un demi-million des actif-ve-s agricoles¹. Elles sont 110 000 cheffes d'exploitation (soit 24 % des chef-fe-s d'exploitation), 26 000 associées et 409 000 salariées agricoles. La profession se féminise. Le pourcentage de femmes dans l'enseignement agricole est notamment passé de 39 % en 1990 à 52 % en 2010. Cependant, des stéréotypes persistent : elles représentent 88 % des élèves dans la filière service (et 58,5 % dans la transformation). Mais leur présence dans les filières de production a nettement augmenté : de 9 % en 1979, elle est passée à 37 % en 2017. Enfin, les femmes représentent un tiers des nouvelles installations.

Pour la commission femmes de la Confédération paysanne, trouver sa place en tant que femme dans l'agriculture n'est pas de tout repos. Le monde agricole est traversé par le sexisme et les discriminations de genre comme partout ailleurs. De nombreux témoignages de paysannes et des travaux de recherche démontrent des situations pour les paysannes souvent difficiles. Victimes de sous-statuts, voire d'aucun statut, malgré le travail fourni sur la ferme, elles ont pendant longtemps eu accès à très peu de droits sociaux. Encore aujourd'hui le statut de conjoint-e collaborateur-riche, moins protecteur que celui de chef-fe d'exploitation, leur est souvent affecté. Elles ont aussi plus souvent la plus grande partie de la charge des tâches familiales et domestiques. Enfin, les femmes sont aussi généralement moins représentées dans les instances du monde agricole, et donc, moins entendues. À tous ces éléments, s'ajoutent les mots et comportements dénigrant leur travail ou leur personne. Voici quelques phrases entendues par certaines d'entre nous sur le terrain, dans les fermes, en réunion, dans la presse, etc. :

- * « Tu ne peux pas rentrer dans le chai quand tu as tes règles, tu ferais tourner le vin » ;
- * « Je ne peux te prêter mes jumelles, si tu as tes règles tu vas me les brouiller » ;
- * « Il est ou le patron ? » ;
- * « Pourquoi tu veux t'installer ? T'es célibataire ! »
- * « Tu as été élue pour la parité » ;
- * « Ah oui, c'est à cause de la parité que tu es là ! Moi je suis contre, tu prends la place d'un homme valable. ».

* Ou encore : Stéphane Le Foll, lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, à la question : Vous a-t-on posé des questions sur votre façon de prendre en compte l'égalité dans votre ministère ?, il répond : « Absolument ! Sur quinze personnes [dans son cabinet], sept sont des femmes. J'ai tenté de promouvoir des femmes au maximum, bien que nos dossiers soient très techniques. »

Le sexisme ordinaire se nourrit de stéréotypes souvent sous la forme d'une blague ou d'une remarque sans intention de blesser. Sa répétition au quotidien contribue à fragiliser hommes et femmes et à les maintenir dans les stéréotypes masculins et féminins, empêchant leur évolution hors de ces stéréotypes. La commission femmes de la Confédération paysanne tente d'avancer pour que ce sexisme et les violences faites aux femmes en milieu rural et agricole n'aient plus leur place autour de nous. Les remarques sexistes et des violences faites aux femmes en milieu rural et agricole doivent s'arrêter.

Pour tous ces éléments, nous est apparu intéressant de travailler sur la question de l'installation afin de renseigner au plus tôt du parcours les problématiques spécifiques qui peuvent être rencontrées par les femmes. Le nombre de personnes ayant témoigné (150) montre d'ailleurs l'intérêt qu'elle a eu auprès des personnes concernées. Les tendances qui ressortent de cette enquête peuvent ainsi permettre de formuler des propositions et des revendications afin d'améliorer le parcours à l'installation des femmes en agriculture, assurer la pérennité de leur installation dans un cadre non sexiste et non discriminant.

¹Source : Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires.
Rapport d'information http://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-615_mono.html

2. Le contexte de l'étude : le MCDR¹ Terreau

(Transfert d'Expériences Réussies en Rural :
Essaimage, Agricultures, Usages)

L'étude dont fait l'objet ce rapport s'inscrit dans un projet multi partenarial ayant pour vocation la mutualisation et le transfert d'expériences réussies en milieu rural pour favoriser le dynamisme des territoires ruraux. Cet angle d'approche large a permis d'identifier plusieurs axes de travail répondant à des objectifs de renouvellement des générations sur les territoires ruraux.

Ce projet, piloté par Terre de liens, regroupe également les organisations et associations suivantes : le Réseau Reneta, Réseau Civam et Relier. Ces différentes parties prenantes, avec la FADEAR, contribuent à répondre à la problématique de la dynamique des territoires ruraux en investissant divers champs d'expérimentation sur le développement rural, agricole et social. Le projet Terreau permet d'articuler les différentes actions de manière transversales pour partager les expériences et favoriser leur essaimage.

Comportant une dimension sur l'accompagnement à l'installation agri-rurale, et souhaitant avoir une approche la plus complète possible, la FADEAR a trouvé intéressant de travailler sur la question du genre en agriculture, et en particulier, sur l'installation des paysannes. En effet, « *l'installation agricole ne se vit pas de la même manière, que l'on soit une femme de 35 ans non-originaire du milieu agricole, ou que l'on soit un homme de 19 ans qui reprend la ferme de ses parents. Or l'accompagnement proposé est souvent neutre du point de vue du genre, et tend à masquer l'expérience singulière des femmes qui s'installent, pourtant précieuse pour toutes les paysannes en devenir et pour le monde agricole* »². Si de nombreux travaux sont menés sur cette question, la FADEAR trouvait pertinent, avec le cadre d'échange que proposait le projet Terreau, d'adresser cette problématique en interrogeant des femmes paysannes sur leur parcours.

1 Mobilisation Collective pour le Développement Rural

2 Extrait du Guide « Devenir paysanne : guide sur l'installation au féminin », réalisé par l'ADEAR des Hautes-Alpes et le Groupe Recherche-Action sur l'Agroécologie Paysanne, p10



3. La construction de l'étude

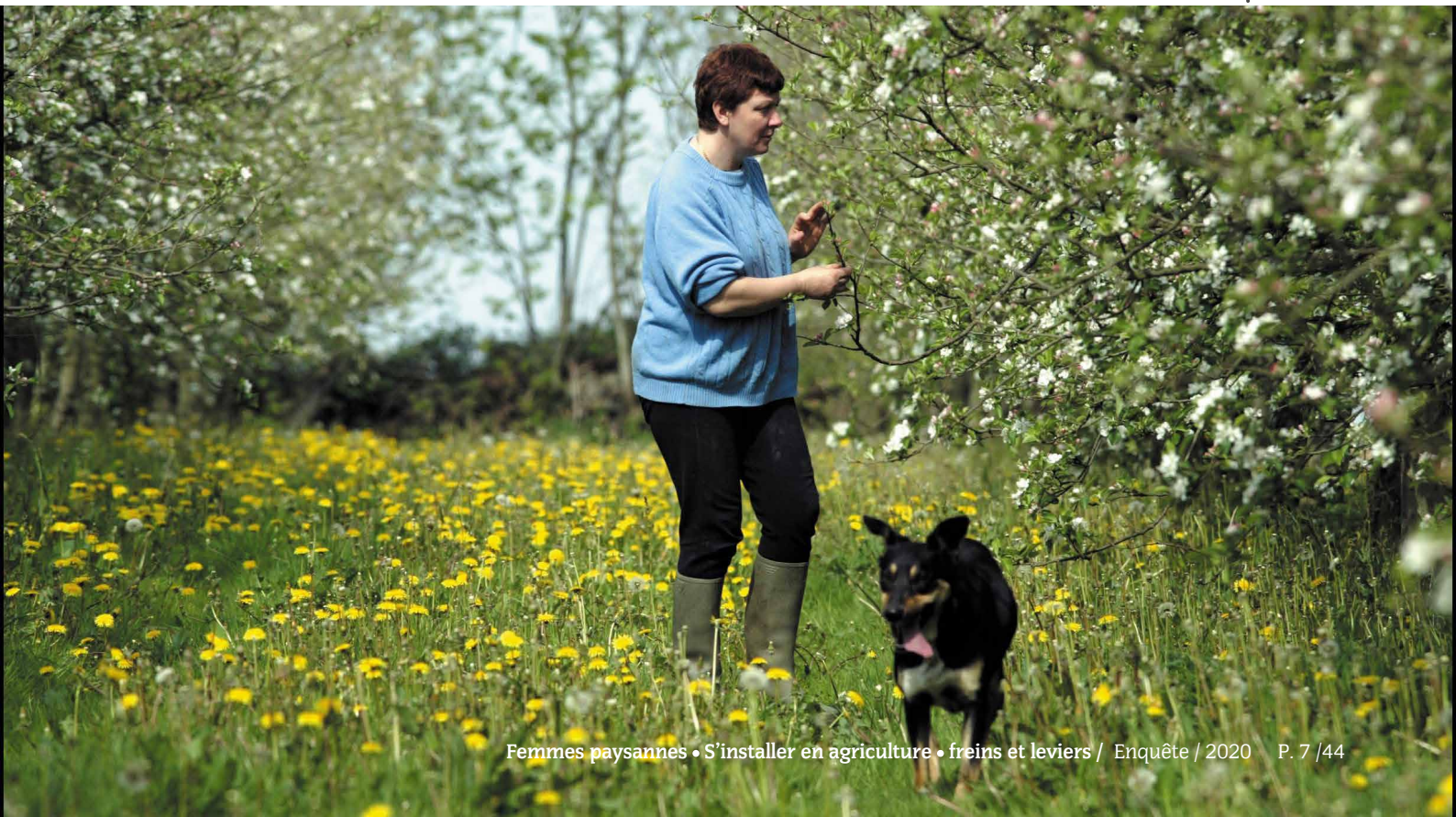
Les résultats de cette étude sont issus des réponses de 151 femmes paysannes à un questionnaire envoyé dans plusieurs réseaux (Réseau Civam, Confédérations paysanne, les ADEAR, Terre de liens). Le questionnaire a été construit en collaboration avec la Commission femme de la Confédération paysanne nationale, qui a pu travailler sur ce projet lors d'un séminaire en octobre 2019. Huit parties le constituent :

- * **Le profil de l'enquêtée ;**
- * **Le profil de sa ferme ;**
- * **Le parcours de l'enquêtée ;**
- * **Les motivations et soutiens** dont elle a pu bénéficier lors de son installation ;
- * **L'environnement institutionnel** dans lequel son installation s'est inscrite ;
- * **Le financement de son projet ;**
- * **L'intégration dans le tissu agricole** de son territoire.

Le questionnaire a ensuite été diffusé début février 2020 et durant près de deux mois. Il est disponible en annexe de ce rapport.

Il est important de considérer quelques éléments pour apprécier les résultats de l'enquête :

- * Beaucoup de questions étaient des questions ouvertes, ce qui implique un recueil de paroles dont nous avons compilé des extraits présentés ici.
- * Diffusé dans nos réseaux, il y a une limite dans la représentation des cibles du questionnaire. En effet, ce questionnaire a circulé largement, mais en majorité auprès de paysannes impliquées dans les réseaux « alternatifs » du développement agricole.
- * Le questionnaire, dans sa construction, n'a pas permis de traiter de la problématique des femmes qui ne se seraient pas installées à cause des freins liés à leur genre. Seules des paysannes installées ou en phase d'installation ont répondu à ce questionnaire.
- * La corrélation entre l'âge des enquêtées et leurs témoignages quant à leur parcours n'a pas été réalisée. Il pourrait être intéressant de poursuivre le travail avec ce prisme, afin d'identifier des évolutions relatives aux structures d'accompagnement, mais aussi liées aux vécus des enquêtées.



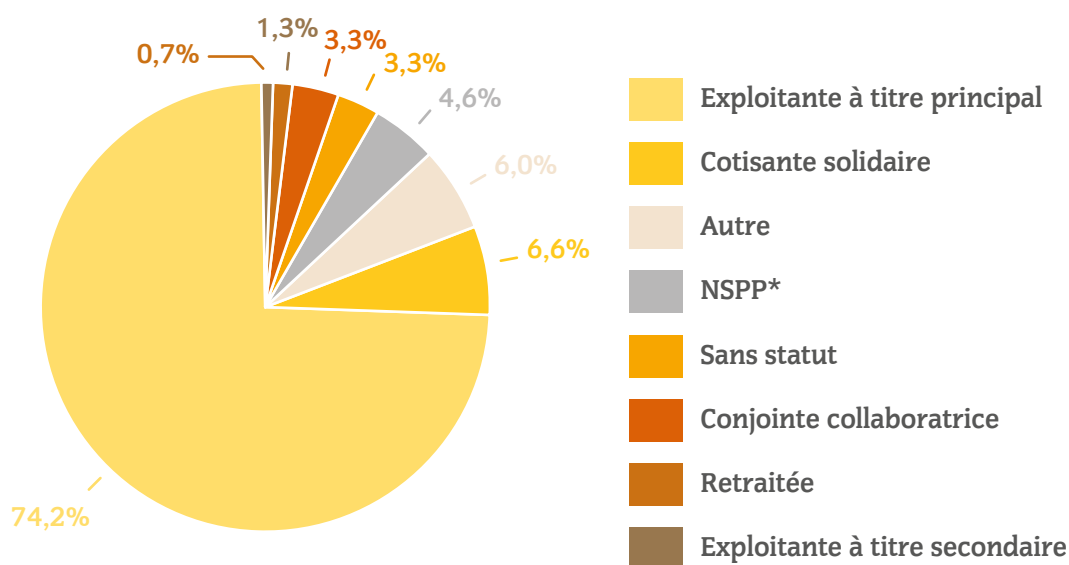
4. Qui sont les répondantes ?

151
Répondantes

39 ans
Moyenne d'âge des répondantes

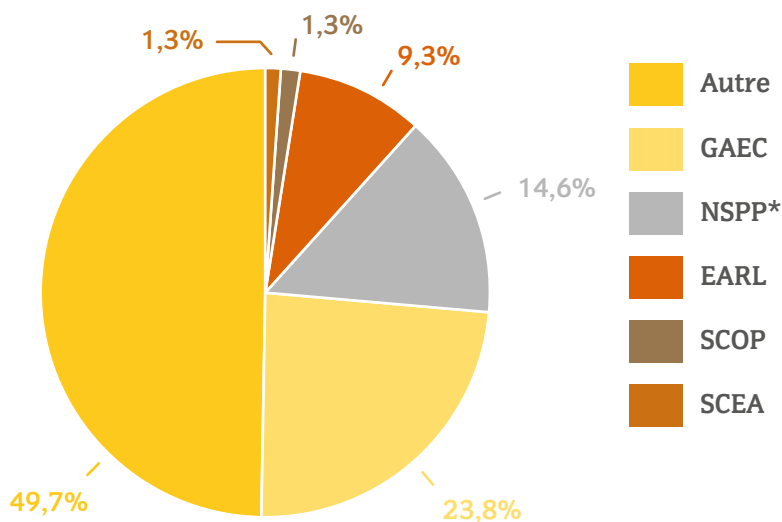
PROFIL DES RÉPONDANTES

Statuts des répondantes



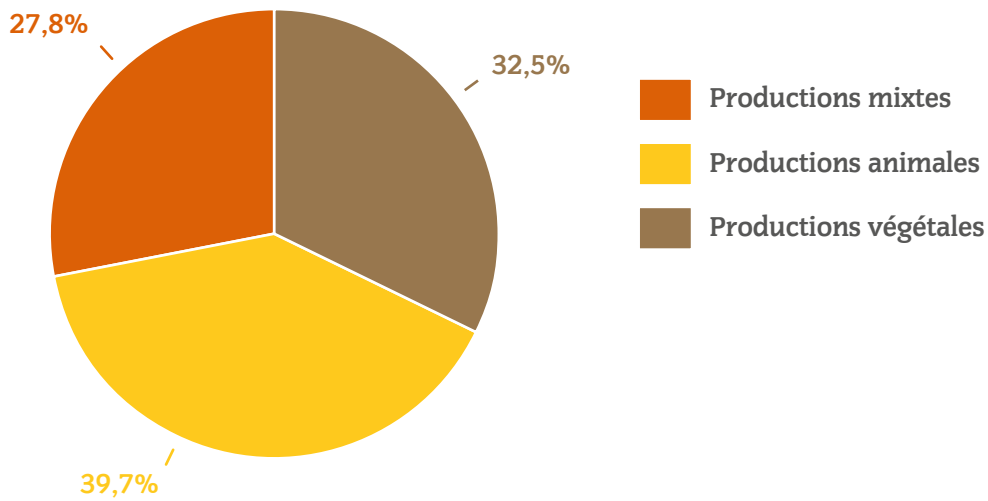
Parmi « Autre » : double active, porteuse de projet, en cours d'installation, salariée, etc.
Nspp : ne se prononce pas

Forme sociétaire de l'exploitation

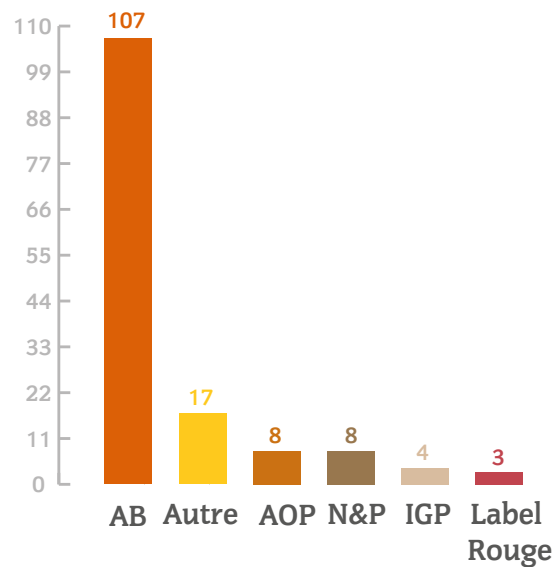


Autre : essentiellement entreprise individuelle.
Nspp : ne se prononce pas

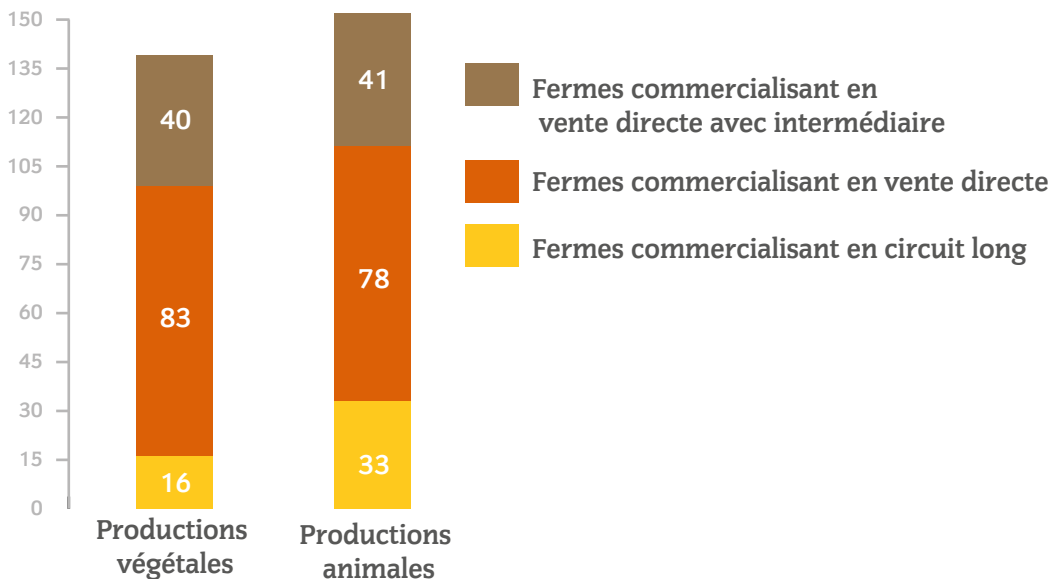
LES FERMES DES RÉPONDANTES



Fermes sous signes officiels de qualité



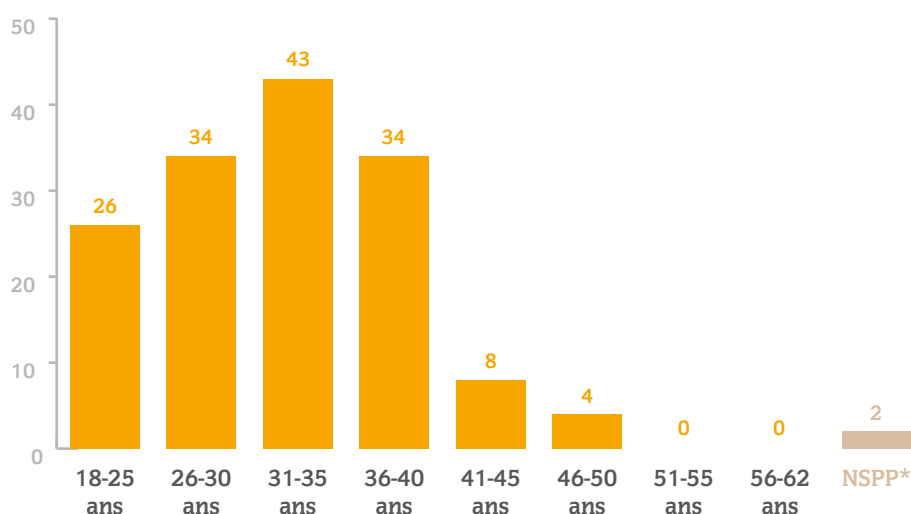
Circuits de commercialisation des fermes



5. Le parcours à l'installation

LES TRAJECTOIRES D'INSTALLATION DES RÉPONDANTES

Âge au moment de l'installation



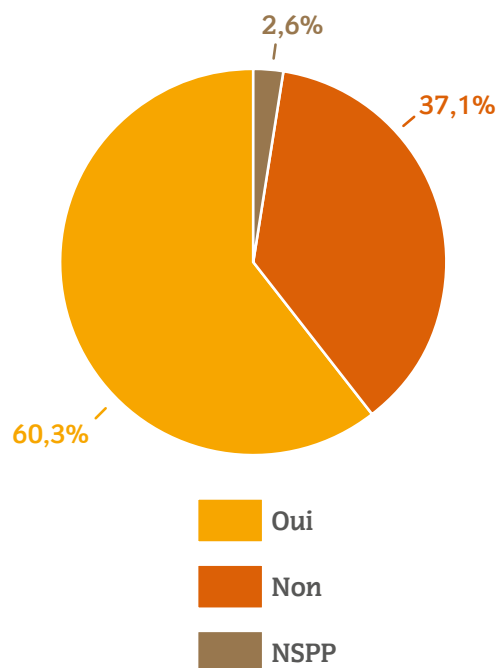
Nspp : ne se prononce pas

La majorité des femmes interrogées dans le cadre de ce questionnaire avait entre 26 et 40 ans au moment de leur installation, avec une plus forte représentation de la tranche d'âge 31-35 ans. Au-delà de 40 ans, le nombre d'installations diminue fortement. Ces chiffres correspondent aux chiffres globaux des installations tous genres confondus avec

une augmentation annuelle de l'âge d'installation du fait de l'arrivée des personnes non-issues du milieu agricole et qui ont souvent eu une première vie professionnelle avant l'installation agricole.

Dotation jeune agriculteur

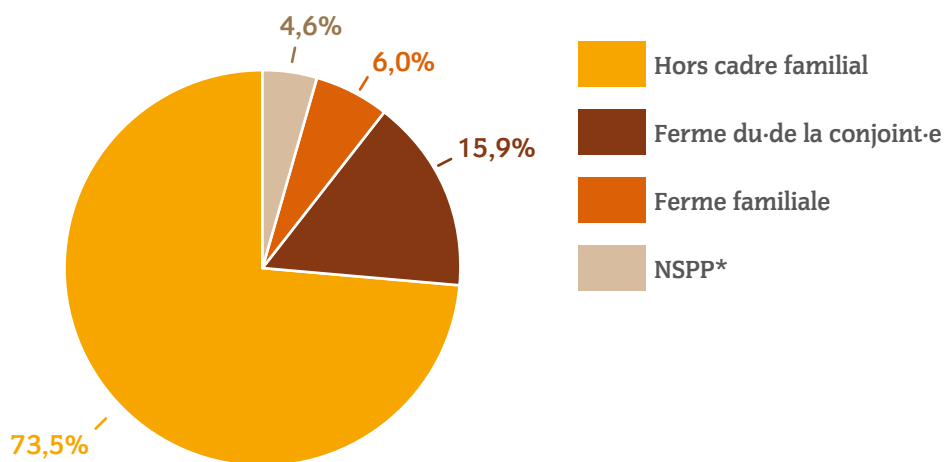
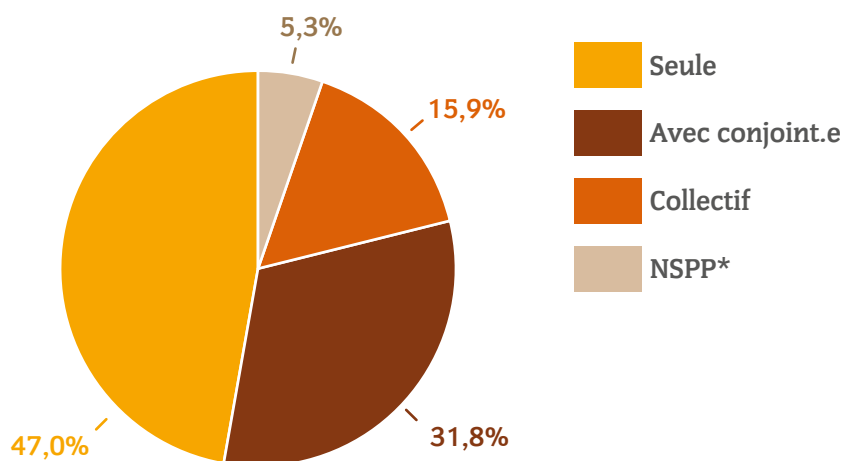
En ce qui concerne le parcours d'installation aidée et la Dotation Jeune Agriculteur-riche (DJA), on observe au niveau national que 36,8 % des personnes accueillies aux Points Accueil Installation sont des femmes tandis que seulement 20 % des DJA concernent des femmes¹. Ces facteurs cumulés nous montrent qu'un très faible pourcentage des aides à l'installation sont fléchées vers les femmes. En ce qui concerne les femmes interrogées dans le cadre de cette enquête, la tendance est, pour une majorité d'entre elles, à l'installation aidée.



¹ Sources : Les installations de chefs d'exploitation agricole en 2018, Info Stat Presse, MSA, novembre 2019

Situation à l'installation

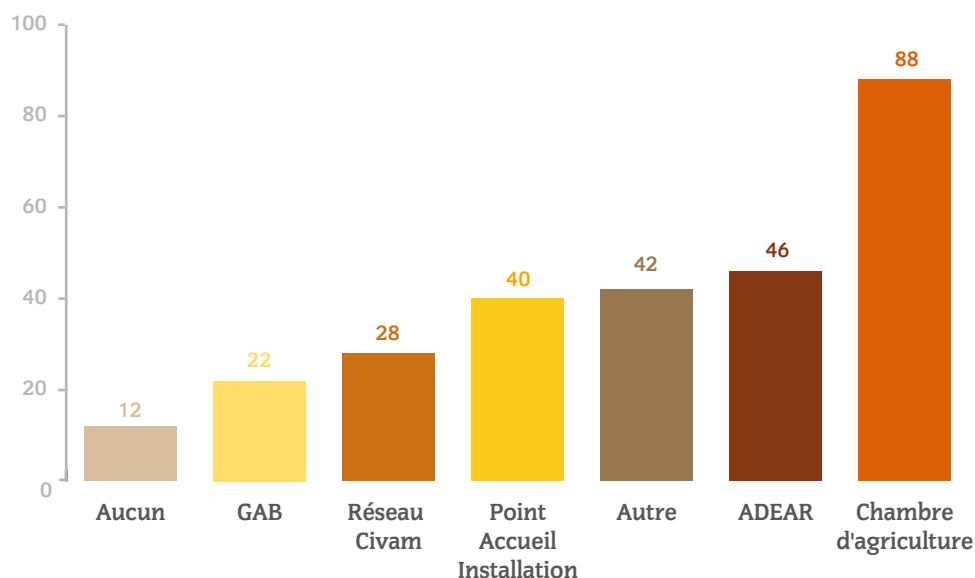
On observe également que près de la moitié des femmes interrogées se sont installées seules, tandis qu'une très large majorité s'est installée en dehors du cadre familial.



Nspp : ne se prononce pas

Acteurs de l'accompagnement

Les acteurs de l'accompagnement au moment de l'installation restent en grande partie les Chambres d'agriculture. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit bien souvent du seul moyen pour se faire accompagner pour une demande de DJA. Le graphique suivant nous expose la répartition des acteurs de l'accompagnement.



MATERNITÉ ET INSTALLATION

34 répondantes ont eu un enfant au moment de leur installation. 74% ont pu bénéficier d'un congés maternité. Parmi ces-dernières, 80% ont fait appel au service de remplacement.

Extraits de quelques réponses

«Au moment de mon installation j'étais demandeur d'emploi et couverte par le RSI, car avant j'étais artisan, mais le RSI a refusé de me payer mon congé maternité. J'ai mobilisé le médiateur de la République pour avoir gain de cause, ça a été refusé, il aurait fallu que je prenne un avocat et assigne le RSI au tribunal : pas d'argent, dégoûtée et manque de temps je n'ai pas poursuivi la démarche!»

«Déclarée trop tard quand j'étais conjointe collaboratrice et avant au chômage, car la ferme ne pouvait accueillir deux salaires.»

«Installation progressive, j'ai fait une année complète (2500 € de CA) et le début de ma deuxième année correspond au début de ma grossesse, je vais pouvoir mener une demie saison grâce à l'aide de mon conjoint, mais je ne pourrai pas avoir droit à un congé maternité, car je suis cotisante solidaire.»

Ces témoignages montrent la diversité des situations, mais on notera tout de même que la précarité du statut social au moment de l'installation est un élément décisif dans le fait d'avoir recours au congé maternité. L'absence d'accès au congé maternité est un frein en soi important, qui démultiplie encore plus pour les femmes les freins dans le parcours à l'installation et entraîne des stratégies pour y faire face comme nous le montrent les témoignages suivants.

Extraits de quelques réponses

« J'ai dû repousser la date de mon installation «à cause» de l'arrivée de mon enfant. Car je ne pouvais prétendre au congé maternité. Je suis donc restée au chômage afin d'avoir le congé maternité du régime général. »

« J'ai attendu juste après l'installation, mais plutôt pour des raisons personnelles qu'à cause de l'installation. Si la question s'était posée, j'aurais peut-être quand même attendu la finalisation de l'installation. »

« On attendra de rentrer dans un rythme de croisière avant de faire un autre enfant (si on en fait un autre) et de savoir à quelle période de l'année une naissance sera la moins perturbante pour l'activité. C'est l'aspect physique qui m'inquiète la plus et le fait d'être seule sur l'élevage. Concernant le congé maternité, le peu d'infos que j'ai eu de la MSA ne sont pas concordantes mais j'ai compris qu'on pouvait être remplacée pendant 3 mois et demi, mais qu'il fallait payer les charges sociales. Tant que je n'ai pas de chiffres d'affaire assez gros, je ne pourrai pas les payer. »



Si une grande majorité des enquêtées concernées ont pu bénéficier du service de remplacement durant leurs congés maternité, leurs témoignages soulignent également quelques freins à l'utilisation du service de remplacement :

difficulté de trouver une personne compétente, de confiance, qui saura s'adapter aux spécificités de la ferme mais aussi difficulté structurelle d'accès au service de remplacement.

Extraits de quelques réponses

«Gérer un atelier de découpe nécessite de trouver une personne rigoureuse et toujours la même ce qui n'est pas le cas du service de remplacement. À l'époque, nous n'avions pas de service de remplacement et avons trouvé nous-même les salarié-es.»

«La limite au remplacement sera sur les compétences et l'autonomie de la personne. Je pense que je pourrais difficilement confier la vente du mohair (pelotes, habillement et ameublement) à quelqu'un qui ne connaît quasi pas le produit. Le remplacement sera limité à l'alimentation et au soin des animaux.»

«Il a fallu que je trouve moi-même des gens compétents et qu'ils soient embauchés exprès pour mon remplacement au «service de remplacement», car ils n'avaient personne capable de travailler à ma place de façon autonome. Ce fut difficile de recruter par moi-même en fin de grossesse.»

«Je n'ai pu demander qu'un nombre restreint de choses à mes remplaçants, ce qui a nécessité régulièrement mon intervention pour pallier leur manque de compétences. Il fallait être «derrière eux» pour les guider et leur dire quoi faire. Je n'ai donc jamais eu le sentiment de sérénité quant au bon fonctionnement de ma ferme en mon absence. Je n'ai pas réussi à m'arrêter réellement de travailler pour vivre sereinement ma fin de grossesses ni les premiers mois de maternité.»

«Il y a eu clairement des limites au remplacement : comment voulez-vous remplacer sur un claquement de doigts quelqu'un qui gère les fabrications et la commercialisation, et qui participe activement au reste. Le jour de mon accouchement, j'ai participé à la traite, sorti les vaches et fait le fromage (en binôme). Ensuite, accouchement par césarienne, donc une semaine d'absence, drôle de semaine à la ferme...»

« Ensuite, je me suis arrêtée deux mois, presque complètement, car cela a coïncidé avec la période hivernale. Le sentiment que je conserve de ce congé, par rapport à la ferme, est celui de la culpabilité, vis-à-vis de mon compagnon, qui a relativement mal supporté que je le «laisse tomber». (Sinon, la maternité a été extrêmement épanouissante). Pour conclure, il y a un grand décalage entre les responsabilités que l'on a lorsque l'on est éleveur/transformateur, et la personne qui vient nous remplacer, en termes de savoir-faire et d'amplitude horaire (où a-t-on vu qu'on travaillait 7 h par jour?) bon, déjà on est remplacé tous les jours, c'est pas mal. Bien que la personne qui m'a remplacé ait été super, et d'une très bonne volonté. »

6. Motivation et soutiens

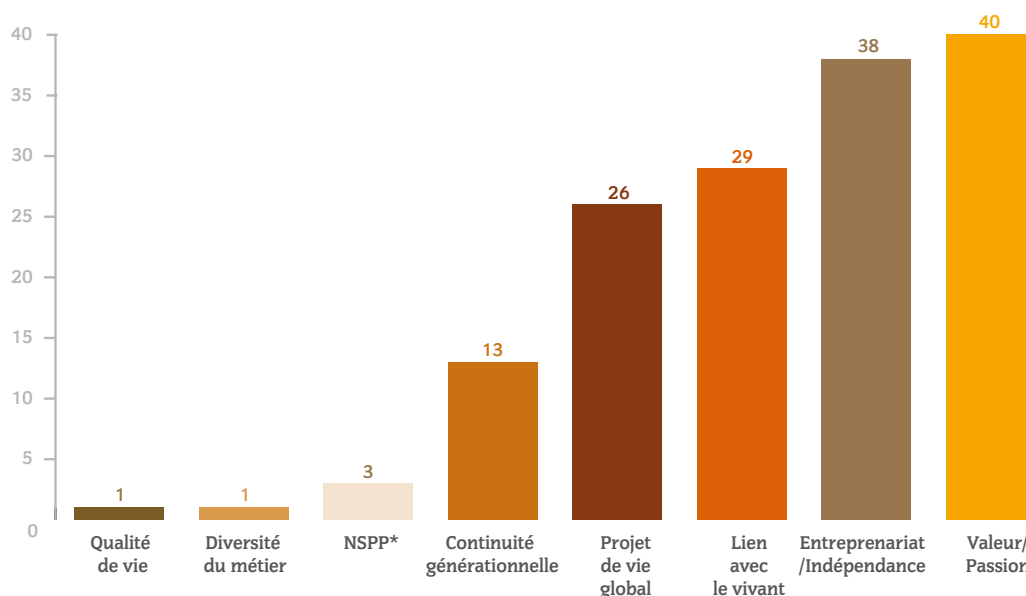
Plusieurs questions étaient posées pour connaître les motivations derrière le projet d'installation. La suite des questions visait à évaluer le support émotionnel et matériel dont avait pu bénéficier la répondante en amont de son installation. Pour certaines questions, il leur était demandé de préciser si le fait d'être une femme avait pu jouer sur l'appréciation de leur entourage.

LES MOTIVATIONS POUR DEVENIR AGRICULTRICE

Pour traiter les réponses, nous les avons catégorisées par type :

- * **Lien avec le vivant** : la répondante fait valoir son attrait pour le travail avec le vivant et la nature.
- * **Valeur/passion** : la répondante fait valoir la recherche de sens dans son travail mais aussi son besoin de travailler avec passion et conviction.
- * **Entrepreneuriat/indépendance** : la répondante fait valoir son besoin d'indépendance et son envie de créer une entreprise et de la gérer.
- * **Diversité du métier** : la répondante met en avant la diversité du métier et des compétences.
- * **Qualité de vie** : la répondante fait valoir la recherche d'un environnement favorable à son épanouissement.
- * **Continuité générationnelle** : entrée dans le métier liée à l'héritage familial.
- * **Ne se prononce pas.**
- * **Projet de vie global** : la répondante met en avant l'environnement global dans lequel s'insère le métier de paysanne : cadre de vie, projet commun avec le-la conjoint-e, besoin d'élever des enfants dans un environnement choisi.

Les réponses étant ouvertes, la catégorie pour labéliser la réponse fut celle qui ressortait en premier au sein des écrits des répondantes.



Nspp : ne se prononce pas

Deux catégories de réponses ressortent du questionnaire : l'aspect entrepreneurial et l'aspect valeur/passion. Les besoins d'autonomie, « *d'être sa propre patronne* », d'être dans la construction de son entreprise sont très fortement ressortis au sein du questionnaire. L'aspect valeur/passion est

présenté comme une envie de travailler dans un environnement correspondant aux valeurs intrinsèques des répondantes, en y ajoutant un côté militant : « *produire comme je veux, une alimentation saine, de qualité, en lien avec mes valeurs.* ».

Extraits de quelques réponses :

«Je voulais également «gagner ma vie» en faisant quelque chose de concret et d'utile»

«Avoir un travail concret, en contact avec la nature, dans son respect et celui de mes concitoyens. Faire des produits de qualité. Travailler à mon compte, à ma façon, à mon rythme. Promouvoir un modèle agricole : m'impliquer dans le réseau associatif et syndical agricole.»

«Pouvoir exercer des pratiques agricoles en accord avec mes convictions. Ne plus être dépendante d'un patron.»

«Être chef d'entreprise. Gérer son entreprise. La liberté d'entreprendre. La volonté d'avoir un travail qui ait du sens.»

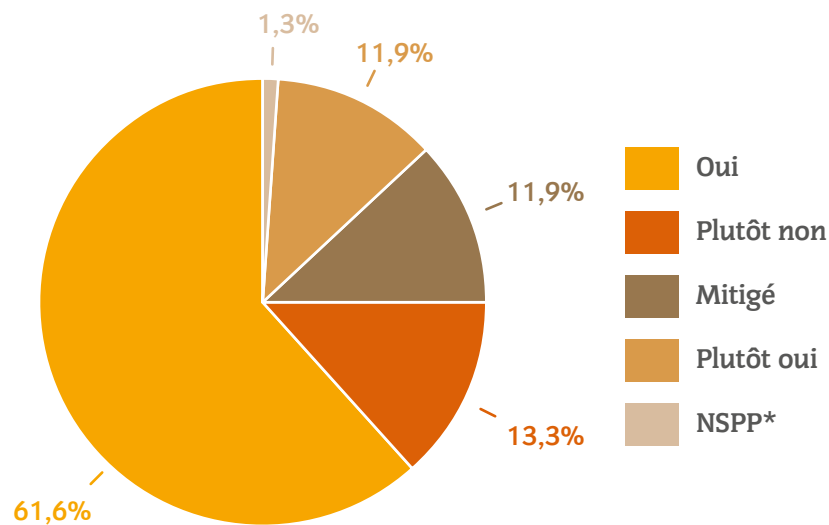
«Vivre en harmonie avec la nature, relever un défi, produire et vendre des produits sains, bio et de qualité.»

«Métier au contact de la nature. Métier stimulant. Indépendance, liberté et flexibilité. Convictions personnelles»

«Soustraire du foncier à l'agriculture industrielle. Prendre soin d'un lieu. Ne pas être salariée. Pouvoir intégrer travail domestique dans le temps de travail général. Multiplicité des compétences»

L'ACCUEIL DU PROJET D'INSTALLATION PAR L'ENTOURAGE

À la question concernant le soutien émotionnel dont ont pu bénéficier les répondantes, nous avons identifié 4 gradients de réponse afin de qualifier le niveau du soutien.



Nspp : ne se prononce pas

Des répondantes soutenues dans leur choix, mais des doutes liés à la condition physique...

De manière générale, les répondantes soulignent un soutien de l'entourage dans leur projet d'installation avec toutefois quelques nuances. Sur les « oui », les répondantes mentionnent souvent que l'installation en couple et/ou avec un associé (masculin) ont bien souvent permis de rassurer l'entourage, voire de le conforter par rapport aux choix opérés par les répondantes.

Les craintes majoritairement identifiées par l'entourage sont bien souvent des craintes liées à la condition physique et à la dureté du métier.

... et des préjugés sur le métier liés au genre

On note également que certaines des répondantes, bien qu'installées et associées, sont souvent perçues non pas comme des agricultrices, mais comme des personnes « aidantes », car s'occupant

des tâches « non physiques » telles que la gestion administrative ou encore la transformation et la vente des produits.

Par ailleurs, le fait d'être une femme et de choisir ce métier semble, dans bien des cas, soulever une « admiration » de l'entourage, voire une preuve de « courage ».

Au-delà du prisme du genre, beaucoup soulignent des craintes d'un « recul » dans l'échelle sociale. Le fait d'avoir fait des études et de faire ce choix de métier, en reconversion ou dès l'obtention d'un diplôme, rend souvent perplexe un entourage qui perçoit le statut de paysanne encore comme un statut social inférieur par rapport à d'autres professions, dans le tertiaire notamment.

Extraits de quelques réponses

« Ma famille a trouvé dommage de gâcher des années d'étude pour un métier si peu considéré et si difficile. Pas de lien avec le fait d'être une femme. »

« Pour certains, fou et irresponsable à cause de mon âge et de mon statut de femme. Pour d'autres, courageux car réorientation professionnelle, métier physique pour une femme. Pour mes enfants et mon mari qui est le seul avis qui comptait : Si tu veux faire cela VAS Y on te soutiendra et resterons à tes côtés. »

« Ma mère qui était retraitée agricole a vécu comme un recul le fait que je m'installe en agriculture alors que j'avais une autre formation. »

« Le fait de s'installer en couple a sans doute aidé à faire accepter l'idée. »

« Je ne pense pas que le fait d'être une femme ait changé quelque chose sur le regard de mon entourage quant à mon installation. Dans mes associés, il y a mon conjoint... peut-être que cela joue ! »

« Oui, mais ma famille proche fait partie des rares qui considèrent à égalité homme et femme. Mon installation a été moins bien vue par la famille de mon associé, les voisins, les cousins... En tout cas la vision qu'ils ont de mon métier d'agriculteur ne correspond pas à un métier, mais à un travail de femme au foyer qui fabrique des fromages et fait la comptabilité. La clientèle a eu beaucoup de mal à me positionner vis-à-vis de mon associé qui était avant installé individuellement.

À la naissance de mon enfant, il a été félicité deux fois par des voisins. Quasiment chaque nouveau client me parle de mon associé comme de mon mari. Quand je corrige, tous ne comprennent pas que nous ne sommes pas en couple. Si nous étions deux hommes, personne ne partirait du principe que nous sommes en couple. »

« Oui, si je m'étais installée seule, ça aurait sûrement été différent. »

« Non du point de vue familial (BAC + 5 pour devenir paysan !). En tant que femme j'inspire plutôt du respect et j'incarne la volonté et le courage que d'autres aimeraient avoir. »

« Étonnement. La question était : est-ce de l'inconscience ou du courage ? »

« Surdiplômée, les personnes de mon entourage me destinaient à des sphères plus intellectuelles et des salaires plus importants. Ils considèrent que c'est un travail difficile et que ce n'est pas fait pour une femme. »

« Mon entourage proche était inquiet de mon choix - car pour eux, être agricultrice est un métier difficile, et non rémunérateur. Pour eux, mon travail de salarié était beaucoup plus fiable. Et la femme doit être présente auprès de ces enfants. Métier non reconnu surtout pour les femmes. »

« Je pense que cela a fait peur à tout le monde. Les gens me disaient plutôt de trouver un paysan célibataire... »

« Mitigé. Régression pour les plus vieux, appréhension pour d'autres. »

« Mon installation a été bien accueillie par mon entourage, même si elle a au premier abord suscité quelques inquiétudes : notamment sur la charge de travail. Je pense que le fait d'être une femme célibataire a joué sur ce point. »

« Beaucoup de freins au départ :

- * de mes parents, car je lâchais une situation très confortable
- * de mon oncle dont je reprenais la ferme, car je modifiais le système
- * du reste de la famille et du voisinage, car c'était une reconversion et que j'étais une femme : mise en doute de mes motivations et de mes compétences. »

« La famille a émis des craintes compte tenu de la charge de travail et du fait que nous ayons 3 enfants. Sûrement que ma position en tant que femme a eu une incidence compte tenu du fait que le travail physique y est important et de l'image de la femme dans les exploitations qui est peu flatteuse pour certains. »

« Au début, difficultés d'acceptation par la famille. Toujours des inquiétudes, notamment sur la capacité à tenir physiquement sur le long terme. »

« Non, car j'avais un emploi auparavant ou je gagnais très bien ma vie. Ma belle-famille m'a « sermonnée » et ma famille m'a encouragée. »

« Très bien accueillie. Rassurés qu'un homme soit présent pour le travail extérieur. »

« Je pense que mon installation a été moins surprenante pour la famille et les amis de mon mari

que pour les miens. Ayant fait des études d'ingénieur agronome (comme mon mari pourtant!), mon entourage me voyait plutôt ingénieur en Chambre d'agriculture ou à l'Institut de l'Élevage plutôt que sur une ferme! De plus, mon père était éleveur laitier dans le Finistère et s'était installé non par choix, mais plus sous la « pression » de ses parents, donc pas d'une grande passion pour le métier en lui-même. Je pense que tout le monde était surpris que je m'installe connaissant toutes les contraintes du métier. J'ai entendu une fois de la part d'un ami « tu as fait des études d'ingénieur, tout ça pour être agricultrice, ce n'est pas un peu du gâchis? »

« Ma famille me voit surtout comme une « femme d'agriculteur », pas comme une agricultrice... Parce que mon compagnon est du milieu, fils de paysan, compétent dans son métier, et qu'il est plus sur le terrain que moi (non issue du milieu paysan, non diplômée et donc vu comme « non compétente » et moins aux champs). Je pense que pour ma famille/ami-e-s, comme pour moi, ce projet est surtout celui de mon compagnon et qu'il ne tiendrait pas sans lui. Moi je fais « les petites mains » (transfo, conditionnement, vente, compta, administratif, récolte...), pas les parties « vraiment agricoles », mais c'est beaucoup une histoire de compétence et aussi de stéréotype de genre... « Pourquoi je voudrais apprendre à conduire un tracteur alors que mon compagnon peut le faire à ma place ??? »

« Famille : non. Bien qu'issue d'une famille d'agriculteurs, « une femme n'a pas sa place dans ce monde-là » m'a-t-on dit, « sauf pour faire la traite et les papiers », et s'occuper des enfants. Amis : oui, avec inquiétudes liées au côté financier. »

Par ailleurs le soutien, en plus de l'aspect émotionnel, a pu prendre diverses formes :

- * **Financier** : prêt à taux 0, cagnotte participative, héritage, aide à l'achat de foncier, garant pour l'obtention de prêt.
- * **Matériel** : don de matériel, récupération de matériel en « fin de vie », utilisation « collective ».
- * **Immatériel** : travaux sur la ferme, aide à la construction du bâti et, dans un registre plus générique, de l'aide pour la garde des enfants.

Beaucoup des répondantes mettent aussi en avant le fait d'avoir pu bénéficier de conseils d'autres agriculteurs-trices et/ou de collectifs d'agriculteurs-trices. Certaines parlent même de parrainage.

Une dizaine de répondantes expliquent ne pas avoir bénéficié de soutien financier, matériel et immatériel, sans toutefois en préciser la raison.

7. Lien avec les structures d'accompagnement

L'ACCUEIL DES PROJETS D'INSTALLATION PAR LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Lors de cette enquête, nous trouvions intéressant d'aborder la question de l'accompagnement afin d'analyser s'il était différencié selon le genre. Une question portait sur l'accueil par les structures d'accompagnement de projets d'installation portés par des femmes. La majorité des répondantes estime que leur position de femmes n'a pas joué dans l'accueil et la nature de l'accompagnement apportés tout au long de leur installation. Néanmoins une partie des répondantes relève plutôt

une frilosité de certaines structures à accompagner un projet de petite taille ou qui ne correspond pas à ce que l'on entend par une installation « traditionnelle ». Être hors cadre familial est également relevé comme un frein. Beaucoup notent par ailleurs que le fait d'être en couple a pu jouer dans l'appréciation de leur projet. Les répondantes témoignent de situations où le conjoint homme est d'office positionné comme seul interlocuteur valable pour suivre le projet.

Quelques extraits de réponses

« J'ai le sentiment que l'on m'a mise à l'épreuve sur mes capacités à être éleveuse. Je pense que cette difficulté fut masquée par le fait que mon mari avait une activité agricole à côté et je soupçonne que dans les têtes, ils se soient dit que si moi je n'y arrivais pas, lui pallierait mes incompétences (banque et centre de gestion) ».

« Il a fallu se battre à la Chambre et avec les banques pour défendre un projet considéré comme trop petit pour le monde classique. Mais bon accueil de la part des structures du réseau, Civam, Conf', etc. Par contre toutes les structures « classiques » sans exception adressaient les courriers et courriels à mon conjoint et non à moi alors même que nous nous installions ensemble au même titre à 50/50, il a fallu leur dire plus d'une fois juste pour avoir accès au même document que mon conjoint et être considérée comme une porteuse de projet à part entière. »

« Pour la chambre cela dépend énormément des interlocuteurs donc pas tous, mais parce que femme et hors cadre familial. La ferme existait déjà et on ne la modifiait pas ce qui change beaucoup de choses. De plus l'homme avec qui je m'installais restait sur la ferme donc gage de sérieux. Le plus étonnant était les agricultrices en formation avec moi. Il y a eu plusieurs remarques, mais une des plus mémorables était *« Mais s'il n'y a pas de traite et si tu ne fais pas la compta qu'est-ce que tu vas faire ? »* »

« Non. La chambre d'agriculture n'y croyait pas

du tout. Quand mon dossier est passé en CDOA, beaucoup de réticences des structures présentes. Le représentant de la Conf' n'était pas présent. C'est une JA qui a défendu avec vigueur mon installation. Je crois que là, c'est une forme de solidarité féminine qui a joué. Elle était passée sur l'exploitation. On avait beaucoup échangé, fait le constat que nous n'avions pas du tout la même vision de l'agriculture, mais tissé un respect mutuel. »

« Oui, mais je pense que le fait que Monsieur était l'exploitant et Madame la conjointe y a été pour quelque chose (ce choix étant lié à des raisons d'âge pour les DJA et au fait que je n'ai pas le permis de conduire). Par contre, la chambre et la banque m'ont clairement mise sur la touche (les intervenants étaient des hommes « ancienne génération ») alors que c'est moi qui avais construit notre projet. Je ne l'ai pas très bien vécu. »

« Peut-être un peu de scepticisme de la part de la Chambre, mais plutôt lié à la production (chèvre Angora pour le mohair) qui n'est pas courante qu'au fait que je sois une femme. »

« Bizarrement, malgré mon jeune âge de 21 ans, j'ai été très suivie par le Crédit Agricole, le conseiller a vraiment cru au projet. (il arrivait à la retraite et a usé de son influence pour m'épauler). La Chambre d'agriculture OK, en tant que « fille de ». »

«Le projet a été admis uniquement parce que je m'installais en GAEC avec mon conjoint (un homme). Si je m'étais présentée seule, je suis persuadée que le projet ne serait pas passé.»

«Je suis conjointe collaboratrice depuis 6 ans et je suis actuellement en parcours d'installation. Les remarques systématiques que je me paie sont liées à l'incompréhension de ma démarche d'installation en soi puisqu'il n'y a pas vraiment d'augmentation de production ni de création d'activité. J'explique alors que justement, ça fait six ans que je travaille, et que maintenant, je peux bien, éventuellement, acquérir un vrai statut.»

«Oui, ça a été accueilli avec sérieux par le CFPPA où j'ai passé mon BPREA, par la Chambre d'agriculture 44 et par la CIAP 44.

C'est plus compliqué en tant que femme dans la recherche de foncier, face à des agriculteurs susceptibles de céder des terres.»

«Mon projet a été bien accueilli parce que j'ai les arguments pour convaincre. La taille d'élevage, la charge et l'organisation du travail sont raisonnés.»

«Non. Lors de mon premier rendez-vous avec le Point Accueil Installation on m'a posé des questions qui n'auraient pas été posées à un homme : si je savais comment poser une clôture, comment ferais-je pour planter les piquets... comment allier mes horaires avec l'éducation de ma fille... On a également cherché à faire totalement changer mon projet (pour passer à de l'ovin viande) en me soutenant que le mien n'était pas assez réfléchi.»

Changement de structures d'accompagnement au cours de l'installation

Une très grande majorité de répondantes n'a pas changé de structure d'accompagnement au cours de l'installation. Quelques répondantes expliquent avoir changé plus pour des raisons de fonctionnement ou en lien avec la nature de l'accompagnement proposé que pour des raisons liées au fait d'être une femme.

Évolution du projet d'installation

En ce qui concerne les évolutions du projet entre le point de départ et l'installation finale, les répondantes mettent en évidence les évolutions très fréquentes et classiques inhérentes à toute démarche d'installation.

RELATION AVEC LES PROPRIÉTAIRES EN CAS D'INSTALLATION EN FERMAGE

À cette question, les réponses vont du tout au tout. Plusieurs choses sont néanmoins à retenir :

* Le fait de ne pas être « du coin » est un facteur qui peut entraîner des relations délicates avec ses propriétaires.

* Souvent, le fait d'être une femme est une donnée qui entre en considération dès lors que l'on parle de qualité de relation avec ses propriétaires.

* Plusieurs répondantes mettent en évidence les bonnes relations avec leurs propriétaires qui sont des femmes (et donc précisent dans leur réponse « LA » propriétaire).

Quelques extraits de réponses

« Le propriétaire (80 ans), frileux, car j'étais une femme non issue du milieu agricole. Le fils s'est plus intéressé au projet pour des raisons économiques : je reprenais le bâtiment avec les terres (22 ha) et les autres candidats ne voulaient que les terres, mais aussi puiser dans l'étang pour irriguer du maïs, d'où la crainte d'assécher son étang. Ces facteurs lui ont fait oublier que j'étais une femme. Mon mari avait fait une démarche auprès d'un de ses propriétaires pour me transférer le bail de la surface manquante pour être inscrite à la MSA, soit 10 ha, en mon nom. Sans son intervention, je ne suis pas sûre que j'aurais pu franchir les barrières. »

« Seul, l'associé a été voir les propriétaires (autres que le cédant), afin de ne pas brusquer l'ordre établi... La propriété est une histoire d'homme... Les propriétaires restent plutôt en contact avec mon associé, l'ancien fermier et ce même si c'est moi qui les appelle en cas de problème. »

« J'ai la chance d'avoir bénéficié de l'aide de la fermière en place (hors cadre elle aussi) donc je n'ai pas eu besoin d'aller au contact des propriétaires. Elle a déjà ouvert la voie. Mais je ne suis pas certaine de l'accueil que j'aurai reçu, je pense qu'il aurait été mitigé et notamment parce que je suis une femme. »

« Fermage de la famille de mon compagnon, le fermage n'est pas à mon nom, mon compagnon a mis son bail à disposition du GAEC, mais s'il lui arrive quoi que ce soit, n'étant ni mariés ni pacésés, je ne suis pas sûre d'avoir un droit au bail... »

« Très difficiles. Comme si je n'étais pas crédible à cette place de cheffe d'exploitation. « Ce n'est pas la place d'une femme », me dit-il régulièrement. Il estime que je ne travaille pas assez en quantité d'heures, car je dois m'occuper de mes enfants matin, soir, week-end et vacances. J'organise mon travail de façon à partager des moments de vie de famille, sorties rivière quotidiennes l'été, vacances 1 à 2 semaines par an, présence quotidienne des enfants dans le bâtiment d'élevage pendant les vacances. Ce qui lui déplaît, car il aimerait quelqu'un qui travaille 12 h par jour, 365 jours par an. Il n'aime pas non plus l'usage de filets pour parcs mobiles, et considère la mise en estive du troupeau comme de la fainéantise. Il dévalorise la valeur du temps passé auprès de mes enfants pour les activités ludiques, comme si c'était une perte de temps, au détriment de

l'entretien du foncier. »

« Je me suis installée derrière une préretraite, l'agriculteur cédant avait besoin d'un jeune pour toucher des aides au départ. Être « fille de », ça m'a beaucoup servi pour reprendre cette ferme - la caution morale. »

« Les cédants étaient doubles actifs, ils avaient une seule fille très entrepreneuse et du coup ils ont été très ouverts au fait de me louer leur corps de ferme pendant les 5 premières années de mon installation. »

« Nulle en tant que femme. S'il n'y avait pas eu mon conjoint, les propriétaires (beaucoup de chasseurs) ne m'auraient pas signé les baux. »

« Hormis mon cédant, propriétaire de la majorité des terres et qui me soutient inconditionnellement, les autres propriétaires ont été plus difficiles à convaincre. L'un m'a clairement dit que le fait que je sois une femme lui posait problème, il a demandé une caution de mon conjoint. Il me demande régulièrement si je suis bien sûre d'y arriver, avec les enfants, etc. et si mon conjoint va bien venir m'aider, ce qui le rassure beaucoup... D'autres sont plus mesurés, mais posent malgré tout des questions sur mon « mari » et mes enfants et ma capacité à tout gérer. »

« Pas évidentes. Mais je ne pense pas que la situation serait très différente si j'étais un homme... »

« Malgré des baux au nom Earl, les propriétaires ne me considèrent pas comme égal à mon associé. »

« Je suis l'exploitante et mon compagnon est conjoint collaborateur. Pourtant, lors de la signature des baux, le propriétaire ne s'adressait qu'à mon compagnon, jamais à moi. Ils ont parlé de la qualité des terres, du drainage, du prix, de la surface... à aucun moment, ils ne m'ont inclus dans la discussion... J'ai simplement été invitée à signer en bas de page. Dans le milieu paysan, je ne suis pas considérée comme la responsable de la ferme, la sachante, la compétente... même si administrativement, on a fait un choix atypique ! »

« Cela dépend lesquels (je suis fermière sur plusieurs parcelles avec des propriétaires masculins très différents). La plupart du temps bienveillants. En revanche je pense qu'il y a certaines vignes que je n'ai pas obtenues, car je suis une femme et en plus je ne suis pas jurassienne. »

8. Financements

ACTEURS INTERVENANTS DANS LE FINANCEMENT DU PROJET

Pour 16 répondantes, aucun acteur extérieur n'est intervenu dans le financement du projet. Seule une des répondantes fait état d'un refus lié à un problème de santé survenu 7 ans avant une demande de prêt à la banque. Les autres n'ont pas fait de demande.

Extraits de quelques réponses

«On n'a pas eu envie de demander à une banque, on n'avait pas envie de faire un emprunt. J'imagine que si on avait demandé, ils n'auraient pas financé un projet de ce genre... trop petit et risqué...»

«Non. Mais dans le cadre de mon installation viticole, je n'avais pas de gros emprunts à faire»

«J'ai eu un pépin de santé il y a 7 ans... tout va mieux depuis, mais du coup la banque n'a pas confiance.»

«Pas de prêt. Mon mari m'a cédé la ferme «gratos»! ... enfin, c'est ce que je croyais... 65 h de travail hebdo, j'appelle pas ça gratos!:)»

Ensuite les apports financiers sont divers. À noter que dans de nombreux cas, plusieurs types d'acteurs financiers se cumulent pour un même projet.

57 répondantes ont fait appel à la famille et aux proches.

20 répondantes ont fait appel à du financement participatif.

111 répondantes ont fait appel aux banques. Parmi celles-ci environ une quarantaine ont eu à trouver une garantie. On trouve plusieurs types de garanties, qui parfois se cumulent, en particulier le garant et l'hypothèque. Les différents types de garanties apportées :

* **La famille** : Pour près d'une trentaine de répondantes, des membres de la famille se sont portés garants pour le prêt. Il s'agit la plupart du temps du conjoint ou des parents.

* **Des personnes de l'entourage proche** : les associés du GAEC et dans un cas, le propriétaire des terres, peuvent aussi intervenir en tant que garants.

* **Des garants « institutionnels »** : Dans quelques situations, ce sont des garants « institutionnels » qui interviennent. Un organisme de la banque, Initia-

tive Somme qui intervient en faveur des femmes, ou encore France Active et sa déclinaison régionale Bourgogne-Franche-Comté. Cet organisme est un mouvement de soutien des entrepreneur-euse-s, qui semble dans certains cas favoriser les démarches entrepreneuriales des femmes.

* **Des mécanismes d'hypothèque** : une quinzaine de répondantes environ ont dû hypothéquer des biens : la ferme, la maison personnelle, la maison des parents, des biens familiaux en général, etc.

* **Il s'agit pour beaucoup de financements publics** : DJA (dotation jeune agriculteur), subventions de collectivités (Territoire de Belfort), subventions de départements, régions et de l'Europe (PCE, aide aux minimas). Certaines signalent aussi des financements associatifs comme Terre de Liens, un portage financier par la CIAP ou encore Initiative Pays de Fougères, association qui soutient l'entrepreneuriat.

Extraits de quelques réponses

«Nous avons refusé l'obligation que nos parents se portent caution et uniquement accepté l'hypothèque sur la ferme et la maison.»

«On a tout hypothéqué pas de garants possible»

«Initiative Somme avec le fonds de garantie pour les femmes donc oui le fait d'avoir été une femme a joué en ma faveur, mais je pense que pour en arriver à mettre des fonds de garantie spécifiques aux femmes c'est que notre société a un réel problème.»

«Une annuité de bloquée pour toute la durée du prêt + un garant de ma famille + hypothèque»

«France Active, oui surtout qu'à l'époque on obtenait un prêt d'honneur en tant que femme»

«Une des banques nous a demandé un garant, nous avons refusé et sommes partis ailleurs.»

18 répondantes ont fait intervenir aussi d'autres types de financements.

FREINS À L'OBTENTION DE PRÊTS

Près de la moitié des répondantes qui ont obtenu un prêt signale n'avoir eu aucun frein à l'obtention de ce crédit. Pour certaines, les cautions familiales et la DJA sont souvent vues comme un apport qui facilite l'obtention du prêt. Le fait de demander un prêt dans un second temps d'installation ou sur une ferme déjà fonctionnelle est aussi identifié comme un facteur favorable.

Extraits de quelques réponses

« Du moment où j'ai eu la DJA tout s'est débloquent. »

« [...] Il n'y a pas de frein avec la banque, car la première partie de l'installation étant déjà réalisée, l'activité est lancée et les prêts ne sont pas très importants. »

« Je peux dire que j'ai bénéficié de la bonne « aura » de la ferme de mon mari qui fonctionne bien. En dehors de ce contexte, je ne sais pas si j'aurai été suivie ou non. »

« J'avais un apport cela a, je pense, été positif pour ma demande de prêt. »

« Pour protéger notre patrimoine, nous avons fait une séparation de biens. Les banques s'y opposaient. J'ai trouvé un fond de garantie qui soutient les femmes entrepreneurs. »

Pour les autres qui ont obtenu un prêt, les réponses sur les freins à l'obtention donnent à voir une grande diversité d'approches des situations et l'identification de plusieurs freins. Certaines mettent en avant le fait qu'être une femme seules n'a probablement pas joué en leur faveur, et à l'inverse, que le fait d'avoir un projet d'installation en couple rendait à priori la banque plus favorable. Le type et l'orientation du projet (petite taille, « atypique », vente directe, etc.) sont régulièrement identifiés comme des freins, ou nécessitant des garanties supplémentaires. Certaines précisent qu'elles ont essuyé un refus d'une ou plusieurs banques et ont dû faire appel à une autre, sans pour autant donner les détails du refus dans l'enquête. Le manque d'apports, le montant financier demandé par le vendeur ou encore l'âge sont aussi identifiés comme des freins.



Extraits de quelques réponses

« Je n'ai pas pu signer mon contrat seule, mon conjoint devait être présent [...]. »

« Avec la banque je n'ai pas rencontré de frein lié à mon statut de femme, mais plutôt sur l'orientation : vente directe »

« Nous étions un couple donc pas de problème d'obtention, par contre le banquier voulait parler avec mon mari ! »

« Oui là clairement le fait d'être une femme n'a pas du tout joué en ma faveur, surtout à l'époque avec un enfant de 1 an et un deuxième en route. Des questions sur comment allez-vous faire avec la grossesse, les enfants et je reste persuadée que si j'avais été un homme dont la femme attendait un deuxième enfant je n'aurais pas eu ce genre de question. J'ai ressenti ça comme une réelle injustice ! »

« Obtenir un prêt, ça dépend sur qui on tombe, c'est une histoire de rencontre »

« Le seul frein a été la fragilité de notre situation financière personnelle. Manque d'apport. Compensé par un prêt d'honneur de la région et à nouveau c'est une banquière qui m'a aidé et que j'ai choisie. »

« Projet en caprin avec transformation de petite taille très mal accueilli par les banques, il a fallu montrer notre professionnalisme et notre connaissance du métier. Et le mariage entre

mon conjoint et moi était souhaité pour emprunter. [...]. »

« Le frein provenait surtout du fait que cela soit une « petite structure » »

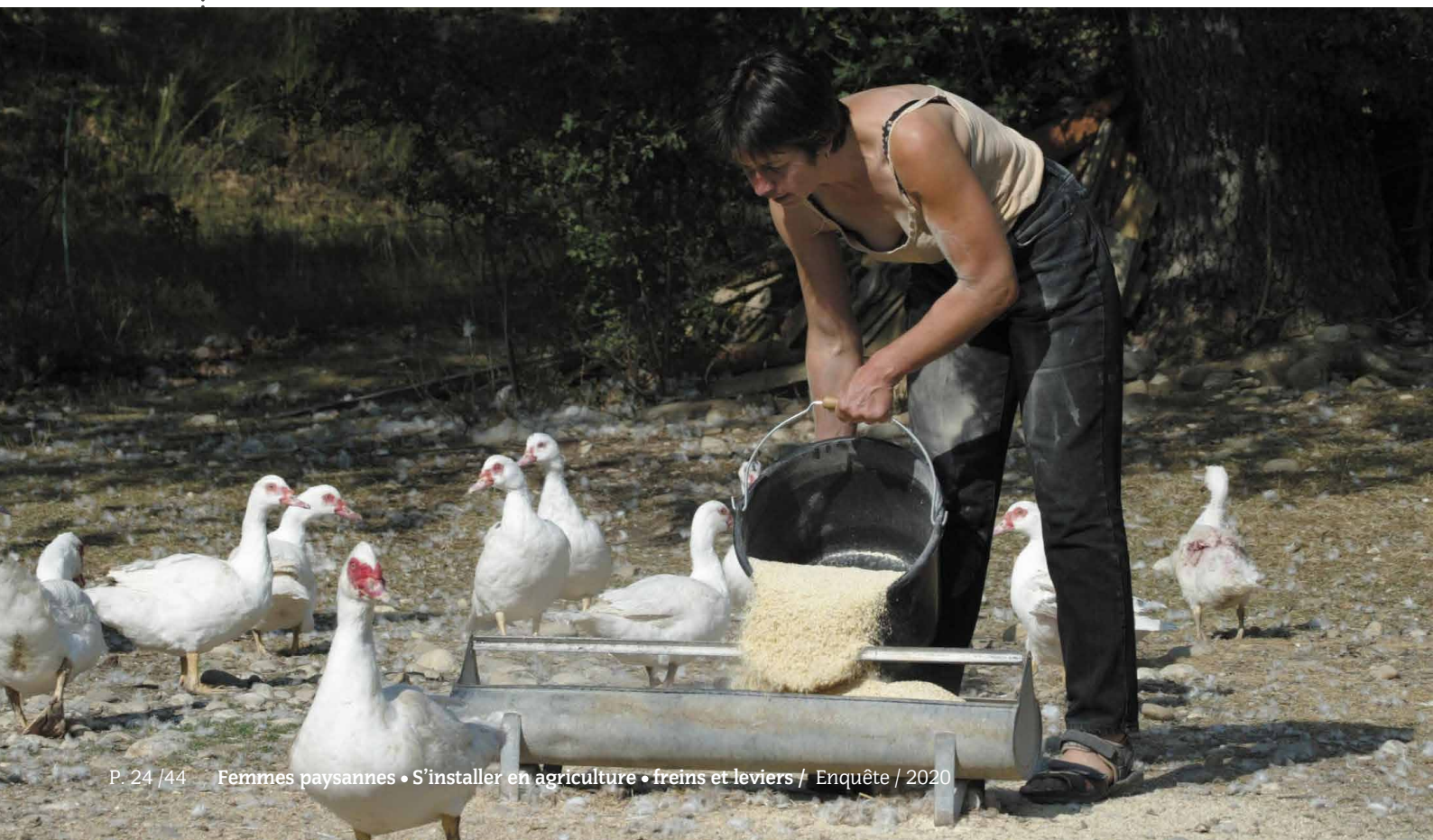
« Les arrêts maladie liés à mes trois grossesses ont eu pour impact des assurances de prêt plus élevées. »

« Il a fallu batailler pour montrer qu'on pouvait vivre à 2 sur une ferme laitière AB de 60 ha ! Avec la maîtrise de nos chiffres, nous avons su être convaincants et avons finalement obtenu les prêts pour notre installation. [...]. »

« Les banques m'ont toutes dit non. Un an après j'ai été recontactée par une des banques qui m'avait vue dans un reportage télé et voulait subitement me financer... »

« [...] La force de notre projet était d'être en couple et de vouloir s'installer en GAEC. Il me paraît évident que seule, avec mon projet en poules pondeuses, je n'aurais pas pu avoir les financements souhaités. »

« La banque ne m'a pas suivi au début. Il a fallu 3 ans de retour d'expérience pour prouver le bon développement de mon activité, malgré le peu de moyens ! Je ne sais pas si le fait que je sois une femme ait joué, mais toujours mon projet « atypique » comme disaient les banquiers [...]. »



9. Intégration vis-à-vis de la profession agricole

LIENS AVEC LA PROFESSION AGRICOLE DU TERRITOIRE AU MOMENT DE L'INSTALLATION

98 personnes, soit environ 2/3 des répondantes, ont déjà des liens avec la profession agricole au moment de leur installation. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer ces liens, qui sont de différents ordres et, parfois, cumulés dans les réponses.

* En premier lieu arrive la question du travail. Certaines ont travaillé dans le territoire en lien avec le milieu agricole. Une vingtaine explique avoir eu un travail de salariée agricole et une vingtaine ont travaillé dans le milieu des associations et syndicat agricole (Confédération paysanne, ADEAR, MRJC, Civam, etc.), dans le milieu agricole institutionnel (Chambre d'agriculture, lycée agricole, collectivité) ou pour une répondante, en tant que commerciale agricole.

* Une trentaine ont des liens familiaux par leur famille directe ou par leur belle-famille avec l'agriculture : les parents et/ou les grands-parents sont et/ou étaient paysan-ne-s.

* Pour quelques-unes leur conjoint-e ou ex-conjoint-e est paysan-ne. Cette question se recoupe en partie avec celles qui disent être originaires du territoire (une quinzaine de personnes).

* Certaines ont réalisé des stages et des formations agricoles dans le territoire.

* Enfin, beaucoup ont des relations amicales ou de voisinage avec des paysan-ne-s du territoire dans lequel elles s'installent.

44 personnes (soit environ 1/3) répondent qu'elles n'avaient pas de lien avec la profession agricole de leur territoire au moment de l'installation.

ACCUEIL PAR LA PROFESSION AGRICOLE

À l'analyse des réponses à cette question, il ne convient pas de les distinguer des personnes qui avaient déjà des liens avec la profession agricole des réponses de celles qui n'en avaient pas, car il ne peut être établi de tendance différente. On retrouve à peu près le même type de retour et la même diversité. Par contre, de grandes tendances s'affirment, et ce de manière assez générale. À noter qu'il ne s'agit pas là de rendre compte de manière effective de comment les personnes ont été accueillies au moment de leur installation, mais de donner à voir le ressenti qu'elles en ont. Chacune a transmis l'information qui lui paraissait la plus importante au moment où elle a répondu au questionnaire.

Un tiers des répondantes affirme avoir été bien accueillies, sans équivoque. 57 personnes répondent simplement qu'elles ont été bien accueillies, sans avoir besoin de transmettre des précisions à ce sujet.

Une dizaine de répondantes supplémentaires affirment avoir été bien accueillies et précisent, selon elles, pourquoi. Plusieurs insistent sur leur projet « atypique » ou leur « petite ferme » qui a attisé la curiosité, qui est plus « acceptable »

pour une femme ou leur a permis d'intégrer une filière où les femmes sont plus présentes (PPAM, apiculture). Il est intéressant de noter que c'est aussi cette caractéristique de projets atypiques qui fera dire à beaucoup de répondantes que leur accueil a été mitigé. Enfin, quatre estiment que leur position de « fille de » ou de « jeune femme » ont assuré le bon accueil.

Extraits de quelques réponses

« Oui [j'ai été bien accueillie] parce que le maraîchage, pour une femme, ça va »

« Ce sont deux métiers [PPAM et arbo] où il y a pas mal de femmes qui y travaillent. Si je m'étais installée en élevage, je pense que les critiques auraient beaucoup plus fusées dans mon coin ! »

« Oui [j'ai été bien accueillie] et je pense que ma position de jeune femme fait qu'on me propose souvent de l'aide. »

Pour celles qui évoquent un accueil mitigé, elles exposent plusieurs raisons. Plusieurs répondantes mettent en évidence l'influence de la présence d'un homme (conjoint ou non) sur la ferme comme un facteur important de la place qu'elles ont face au reste du monde agricole. Beaucoup écrivent comment les agriculteurs et personnes du monde agricole s'adressent systématiquement à l'homme et jamais à elle.

L'impact que cela a eu sur leur sentiment d'accueil dans le territoire est plus ou moins fort. Pour certaines, elles considèrent avoir été bien accueillies, mais s'attachent à signaler l'indifférence à leur égard en présence de leur conjoint. Pour d'autres, cela a créé un ressenti beaucoup plus négatif concernant l'accueil.

Extraits de quelques réponses

«Oui, je pense avoir été bien accueillie même si je suis «la femme de»»

«J'ai été très bien accueillie, mais lorsque d'autres agriculteurs [...] doivent traiter avec le GAEC [...] ils parlent avec les garçons, très rarement avec moi!»

«Oui [j'ai été bien accueillie], même si certains ne s'adressent qu'à mon compagnon (ça va, tu vends bien? Tes serres ont tenu? t'es content de ta saison) me donnant l'impression d'être transparente [...] d'autant plus injustement ressenti que c'est moi qui suis originaire de ce territoire, que j'ai construit le réseau à travers du salariat, que les garants des emprunts sont de ma famille et que l'emprunt familial de départ vient de ma famille... je pense que si j'avais été seule à m'installer, il y aurait de l'indifférence à mon égard...»

«Je me suis beaucoup mise en relation avec des femmes [...] du coup j'ai été bien reçue. [...] pour ce qui est de mes contacts avec des agriculteurs, ils ne s'adressent jamais à moi. Ils viennent à la maison pour demander où est mon compagnon et en son absence, ils se contentent de dire qu'ils reviendront. Je ne suis pas une interlocutrice intéressante.»

«Pas forcément et là je pense qu'il y a du sexisme. Je pense que le fait que je sois cheffe d'exploitation et que mon conjoint soit conjoint collaborateur n'est pas forcément très bien intégré pour la profession. On s'adresse parfois plus facilement à mon compagnon comme étant le chef même si lui répond que c'est moi qui ai ce statut.»

«Clairement non, j'ai mal été accueillie en tant que femme, notamment par les hommes dans l'agriculture et les institutions agricoles. Alors que c'est moi qui ai été à l'initiative de toutes les démarches d'installations pendant trois ans [...] c'est mon mari à qui on s'adressait. [...] je suis issue de ce milieu-là et y ai travaillé longtemps, mais c'est toujours à lui qu'on s'adresse. [...] Je n'ai jamais ressenti auparavant de difficultés liées à mon identité féminine [...].»

«[...] mon conjoint s'est installé 2 ans après moi et [...] il est souvent plus considéré comme le «patron». Au début je précisais que j'étais aussi légitime que lui, voir plus, car installée en première... puis j'ai lâché... [...].»

«Non, ils ne me considèrent toujours pas comme agricultrice. Leur comportement a légèrement commencé à changer quand mon conjoint a rejoint la ferme.»

Certaines dénoncent un accueil mitigé lié à des installations sur des petites fermes, avec projets «atypiques» ou encore «hors cadre familial». Beaucoup des paysannes ayant répondu au questionnaire insistent sur l'importance qu'a eu le format de leur projet sur l'accueil qui leur a été accordé. Le fait d'être en bio, de s'installer avec des productions minoritaires (PPAM, ânesses, safran, etc.), ou encore, d'avoir un ou des ateliers de trans-

formation ont, pour elles, une importance dans la manière dont leur projet a été regardé par les membres de la profession agricole du territoire. De ce fait, certaines distinguent le mauvais accueil par une partie de la profession plus représentante d'une agriculture «conventionnelle» de celui qui leur a été accordé par d'autres membres de la profession représentant une frange «alternative» ou «néo-rurale».

Extraits de quelques réponses

« Non, je développe une «petite» ferme avec des ateliers différents de d'habitude. [...] Je sais au fond de moi que c'est parce que je suis dans le bio et une femme! »

« Je suis un peu mise à l'écart, car ma production est spécifique (ânes, lait) »

« C'est sûr, une femme seule en plantes médicinales, en bio, faisant de la vente directe sur une superficie totale de 6ha. C'est une installation non viable!!! »

« NON! [j'ai été] regardée comme une étrangère venant prendre des terres, sous label bio dans un environnement conventionnel (60 agriculteurs sur la commune), en production végétale dans un environnement d'élevages laitiers. »

« Oui [j'ai été bien accueillie] par les néo-ruraux. Plus compliqué avec les autres, mais ça a fini par se faire. »

« Oui très bien accueillie par les paysans, mais pas forcément par les agriculteurs à cause, je pense, de notre grande diversité de production et surtout le projet en traction animale »

« Je resterai toujours hors cadre pour la plupart des agriculteurs... »

« J'ai bien été accueillie dans le réseau paysan alternatif, pas trop mal chez les agriculteurs pratiquant la vente directe, mais j'ai l'impression d'être inexistante pour les autres [...] »

Une partie des répondantes ressent clairement que le fait d'être une femme ait joué sur l'accueil reçu. Au-delà du fait d'être la « femme de », la « fille de » ou l'« associée de », question traitée plus haut, une partie des répondantes met en avant sa position de femme pour justifier l'accueil qu'elles ont reçu.

Toutes n'y perçoivent pas le même niveau d'impact (positif ou négatif), mais identifient clairement une forme de sexisme, qui se mélange parfois avec le fait d'être « hors-cadre », « néo-rurale » ou porteuse d'un projet atypique, comme on a pu le voir ci-dessus.

Extraits de quelques réponses :

« [L'accueil] dépendait des personnes. Pour certains, le fait que je sois une femme a été un frein. Je n'ai pas toujours été prise au sérieux. »

« Oui, j'ai été bien accueillie. Même si je sens un regard sur ce que je fais. Je ne sais pas si c'est corrélé avec le fait que je sois une femme ou avec le fait que je sois nouvelle et « néo » ou le fait que je vive en collectif. »

« Dans l'ensemble oui [j'ai été bien accueillie], et même mieux en étant une femme par certains voisins. Mais il a fallu travailler sans relâche pour avoir une sorte de « reconnaissance », que c'était bien un projet professionnel, pas une occupation entre deux biberons et un aller retour à l'école. »

« Certains sont surpris de me voir dans un tracteur ou m'occuper des animaux et pense que

mon rôle se limite à la vente directe et à faire des papiers. »

« Par la profession des safraniers oui [j'ai été bien accueillie], car heureusement il y a beaucoup de safranières. En ce qui concerne le monde de l'agriculture et plus spécifiquement celui dont je faisais partie avant (bergers), là franchement, je n'ai pas eu de crédibilité à leurs yeux. »

« [...] Pour certains de mes voisins, je cumule tous les défauts : je suis une femme, je fais des plantes médicinales et je suis en bio, le tout sur une toute petite surface. »

« C'est encore un milieu trop macho, il m'a été difficile de faire ma place il a fallu que je « fasse » mes preuves en tant qu'agricultrice. »

In fine, une vingtaine de répondantes estime avoir été vraiment mal accueillies avec des affirmations fermes.

RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS, DE MATÉRIELS ET D'INTRANTS, LES COOPÉRATIVES, ETC DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION

Près de 70 répondantes, soit un peu moins de la moitié des sondées, répondent avoir de bonnes relations avec les professionnels de l'agriculture. À noter que nous n'avons pas la précision du type de professionnel avec lesquels elles échangent. Or, il semble qu'il y ait un sujet spécifique autour notamment de l'achat de matériel agricole (voir paragraphe suivant) et que les relations ne sont pas les mêmes selon le milieu ou le type de fournisseurs. Parmi celles qui ont de bonnes relations, seules quelques unes ont précisé.

Extraits de quelques réponses

« J'étais « la sœur de » donc pas de soucis j'avais ma caution ! J'ai totalement refait mes relations depuis ma réinstallation... il faut dire que depuis je suis passée en bio donc pas les mêmes fournisseurs, pour le matériel, j'ai gardé de bonnes relations. Et même si je les fais sourire, ils me font le boulot ! [...] »

« Le milieu de la savonnerie est très féminin, je n'ai donc rien eu à redire par rapport à nos fournisseurs. »

« Tant qu'il y a de l'argent, ils nous font toujours confiance. »

« Oui : il était surtout important d'avoir un bon niveau de formation pour pouvoir répondre aux représentants. »

Pour les autres répondantes, les relations avec les professionnels ne sont pas toujours évidentes, en particulier avec ceux qui démarchent et avec les vendeurs de matériels agricoles. Certaines disent clairement qu'elles n'ont pas de bonnes relations avec les fournisseurs, d'autres mitigent un peu plus leur propos. Certaines notamment expriment des débuts difficiles, mais des relations apaisées aujourd'hui. Dans les réponses, il apparaît de manière très fréquente que les professionnels recherchent le contact avec un homme pour échanger sur les questions agricoles. D'autres ne se gênent pas pour faire des remarques inappropriées. Quoi qu'il en soit, le fait d'être une femme est souvent identifié comme un facteur important

de la relation avec le fournisseur, qui peut considérer qu'elles n'ont pas les compétences, comme le signifient certaines répondantes. Tout cela demande de développer des stratégies pour que ces relations puissent malgré tout exister. Les choix sont divers. Pour celles qui sont installées avec un ou des hommes, certaines font le choix délibéré de laisser l'homme s'occuper de cette question. D'autres s'imposent. Certaines refusent de travailler avec les fournisseurs, d'autres se font accompagner. Apparaît aussi régulièrement la problématique des compétences et le manque de confiance qu'ont certaines répondantes dans leurs connaissances, notamment sur le machinisme agricole.



Extraits de quelques réponses :

«[...] je ne suis pas prise au sérieux, car : 1. je suis une femme 2. je ne suis pas assez compétente 3. il y a possibilité de parler à un homme compétent. Du coup, je suis hors jeu d'office... S'il n'y avait pas «possibilité de parler à un homme compétent», je serai bien obligée de me mettre à travailler mes compétences et mes interlocuteurs de se contenter de moi et de mes maigres savoirs. Tout le monde est donc un peu coincé à sa place!!! »

«Oui, même si au début on se sent un peu observé et j'ai eu le sentiment de devoir être hyper calée sur les sujets tels qu'irrigation, perceuse, meuleuse, mécanique... Dans les magasins spécialisés (irrigation...) avec un public quasi uniquement masculin, il a fallu prouver qu'on savait de quoi on parlait. [...]»

«Non... j'ai payé plus cher que des collègues masculins installés»

«Dans le circuit bio/petites fermes, pas de soucis. C'est par contre un peu compliqué lorsqu'on retourne dans le circuit classique des fournisseurs (machinisme, construction...). Mais bon pour ma part je ressens plus souvent de la curiosité que de la malveillance ou le fait de ne pas être prise au sérieux.»

«Non, pas du tout. J'ai eu beaucoup de réflexions du type «on voudrait parler au chef d'exploitation» [...]»

«Non. Manque de connaissances au niveau du matériel et des machines. Je me suis fait avoir plusieurs fois... Mais ce n'est pas ma position de femme plutôt un manque de savoirs...»

«Non le pire étant au SIVAL. Sexisme ambiant!»

«Les commerciaux ont tendance à refuser de m'expliquer pourquoi ils sont là, car ils pensent que je ne peux pas comprendre comment fonctionne une machine ou leur nouvel engrais hyper efficace. C'est une bonne manière aussi d'éviter de perdre du temps avec eux.»

«[...] Certains préfèrent parler au «chef» et ne veulent pas me dire le pourquoi de leur venue. Ceux-là ne reviennent pas sur l'exploitation, car je ne souhaite pas les recevoir.»

«[...] Je me renseignais ou me faisais accompagner par un « expert » quand je devais négocier un achat que je maîtrisais moins.»

«[...] il est évident que les professionnels se dirigent tout de suite vers l'homme et s'adressent à lui, il a fallu leur faire comprendre qu'on était deux et que c'était plutôt moi qui décidais (ce n'est pas vrai, mais c'est la manière d'être entendue)»

«On n'est jamais à l'abri d'un petit rictus au moment des achats de matériel agricole...»

«Le fameux «il est où le patron» n'est pas une légende»

«[...] Le grand classique, c'est le commercial qui arrive sur l'exploitation sans connaître et qui me demande si le patron est là.»

«Non pas du tout [je n'ai pas de bonnes relations]. Ils ne parlent qu'à mon conjoint»

«Au niveau élevage oui [j'ai de bonnes relations]! Car connaissances techniques assises. Pour tout ce qui est machinisme, nous avons évité de m'envoyer à la négociation, mon compagnon a pris cette charge...»

«Quelques vendeurs ou conseillers veulent absolument avoir à faire à mon mari.»

«[...] je suis en GAEC avec ma mère, la plupart des fournisseurs continuent de téléphoner à mon père, à la retraite depuis 2 ans!»

«L'arrivée sur les marchés a été très difficile, les voisins essayaient presque à chaque fois de prendre une partie de mon métrage. J'étais placée systématiquement en dernière par les placiers même si j'arrivais très tôt. Oui je pense fortement que ma position de femme a joué un rôle là-dedans ayant également reçu des propos sexistes et déplacés ainsi que des menaces.»

ACCUEIL PAR LA CLIENTÈLE ET LES ACHETEURS

Cette question recueille un nombre important de réponses positives. Certaines sont fermes, d'autres sont nuancées, mais à l'inverse des autres questions, il semble y avoir un plus fort consensus. À noter que les modes de commercialisation sont principalement la vente directe et les circuits courts.

80 personnes répondent qu'elles sont bien accueillies par leur clientèle, sans apporter d'éléments complémentaires.

Ensuite, plus d'une trentaine de répondantes précisent leurs réponses et insistent sur le fait qu'elles pensent qu'être une femme est un plus.

Il ressort des réponses une impression collective forte que le fait d'être une femme est un avantage pour la commercialisation des produits. Selon une partie d'entre elles, la clientèle a une plus grande confiance lorsqu'il s'agit d'une femme. Certaines répondantes mettent aussi l'accent sur la surprise de certain-e-s client-e-s de voir une femme seule être paysanne. Cette surprise n'est généralement pas ressentie comme négative, mais plutôt comme une forme d'admiration. Quelques-unes mettent l'accent sur le fait que leurs productions ont une clientèle féminine ou dans laquelle il est admis que ce sont plutôt des femmes qui produisent (angora, ppam, etc). On retrouve dans ces réponses la vision genrée de la place de la femme en agriculture qui s'exprime aussi à travers les répondantes. La femme est plus affectée et mieux perçue dans les tâches de transformation ou de commercialisation. Pour ces répondantes, cette vision genrée s'implante sur le terrain de manière positive avec leur clientèle.

Extraits de quelques réponses

« Oui [j'ai été bien accueillie]. Ils disent souvent que je suis courageuse et certains ne croient pas que je puisse faire tout cela toute seule !!!!! »

« [...] en ce qui concerne l'alimentaire, j'ai l'impression que les clients ont tendance à plus faire confiance à une femme qu'à un homme [...] »

« Oui [j'ai été bien accueillie]. Je crois qu'il y a une certaine admiration en plus du fait que je sois une femme = Femme forte. »

« Les acheteurs, en ce qui concerne les plantes, sont plus habitués à parler à des femmes. Le relationnel est plus facile. »

« Oui, très bien, plus de confiance dans le fait que les animaux soient bien soignés par une femme. »

« Oui, et je pense que ma position de femme est plutôt un plus : consommateur admiratif de mon parcours (jeune maman/jeune installée) [...] »

« Oui, je pense qu'à la vente être une femme n'est pas du tout handicapant, au contraire, c'est presque notre place. »

Dans la suite de ce qui est décrit ci-dessus, on retrouve aussi des réponses qui font état d'une vision genrée de l'agriculture et des travaux affectés à chacun-e. Mais ces répondantes expriment plutôt une réception négative de cette vision, qui les considère souvent comme une personne qui ne travaille pas sur la ferme.

Extraits de quelques réponses

« Nos clients en vente directe m'ont très bien accueillie globalement, mais certains ont eu beaucoup de mal à me voir autrement que comme une conjointe (ce que je ne suis pourtant pas) ou une salariée. Des clients qui connaissaient la ferme avant continuent [de l'appeler du nom de mon associé] même après 4 ans d'installation et même devant moi. [...] Ceci est très vexant. Le fait que tout le monde part du principe que je suis la compagne finit par fatiguer. »

« Bien accueillie en général même si parfois au marché, des clients pensent que c'est mon mari qui travaille dans les champs [...] que je fais seulement la vente des légumes. Parfois des clients ne me croient pas quand je dis que c'est moi qui cultive les légumes. [...] »

« Oui, dans l'ensemble les clients du marché et de la vente à la ferme ont l'air satisfait d'être servis par une femme et sont même admiratifs. Néanmoins certains clients ne conçoivent pas encore que je sois « patronne », ils sont assez surpris d'avoir à faire à une femme. »

« Oui même si certains me considèrent comme la femme de l'agriculteur. »

« Mon mari m'accompagne souvent sur les marchés, les clients (surtout les hommes) s'adressent instinctivement à lui. »

« Je pense que certains gérants de magasins jouent aussi sur le fait que je sois une jeune femme pour négocier mes prix, faire des remarques déplacées... mais heureusement ce n'est qu'un infime %. [...] »

« Oui très bien accueillie, ainsi que mon époux. Par contre je suis obligée à chaque fois de casser le stéréotype. Non ce n'est pas moi qui fait la transfo, mais mon mari [...] »

Environ 20 personnes ayant répondu au questionnaire vendent en circuits longs. La plupart font état de bonnes relations avec leurs acheteurs, sauf une qui laisse entendre qu'elle n'est pas toujours bien accueillie. Dans les répondantes qui ont plusieurs circuits de commercialisation (circuit long et vente directe notamment), certaines soulignent une différence d'accueil entre les différents circuits de commercialisation.

Extraits de quelques réponses

« En circuit court, je suis bien acceptée. En circuit long avec les coopératives, ils ne souhaitent négocier qu'avec mon conjoint. »

« Oui et non. Oui par les professionnels du vin et non par les particuliers surtout les hommes. Beaucoup d'à priori de leur part surtout par une femme d'une trentaine d'années à l'époque. J'ai dû affirmer mes points de vue, ce qui n'a pas été facile. »

10. Pour conclure

En guise de conclusion nous vous proposons une synthèse des deux dernières questions du questionnaire. En effet, en fin de questionnaire la possibilité a été laissée aux répondantes de compléter leurs réponses. Nous leur avons reposé la question générale de savoir si elles pensaient ou non avoir rencontré des freins à l'installation parce qu'elles sont des femmes (98 répondantes ont répondu à cette question) et leur avons donné la possibilité, dans une dernière question, d'apporter les compléments qu'elles souhaitaient (54 répondantes ont apporté un complément). Les réponses à ces deux questions se superposant, nous faisons le choix de ne pas les distinguer dans le rendu.

Une cinquantaine de répondantes réaffirment ne pas avoir rencontré de frein lié à leur genre dans leur parcours à l'installation. Pour certaines (environ une trentaine), la réponse est catégorique : le fait d'être une femme n'a pas influé sur leur parcours à l'installation. Voir, quelques-unes estiment que le fait d'être une femme leur a apporté plus de soutien. Certaines affirment aussi que les femmes font face aux freins qu'elles se mettent elles-mêmes et qu'il est possible de les dépasser. Cependant, en «redoublant d'efforts» pour l'une d'entre elles. Pour les autres, elles nuancent leur réponse. On va retrouver dans ces nuances à peu près les mêmes problématiques que la vingtaine de répondantes qui estiment avoir rencontré des freins liés à leur genre dans leurs parcours à l'installation. On peut identifier les grands thèmes suivants, qui résonnent avec les parties précédentes du questionnaire.

L'installation avec un conjoint homme ou sur une ferme déjà existante. Pour quelques-unes qui disent ne pas avoir eu de frein lié à leur genre, elles interrogent tout de même le format de l'installation qu'elles ont eue. Elles se demandent si leur situation aurait été la même si elles ne s'étaient pas installées seules ou à l'inverse, sur un GAEC déjà existant et crée par des hommes qui avaient eu le temps d'installer la ferme dans le territoire. En écho aux interrogations des précédentes, parmi celles qui estiment avoir eu des freins, la difficulté de trouver sa place face à celle du conjoint, aussi installé sur la ferme et souvent plus reconnu

comme interlocuteur par le monde agricole, en est un. Une exprime clairement qu'elle se sent moins respectée que son conjoint par les personnes avec qui elle a des interactions pour ce qui concerne l'exploitation. L'une des répondantes transmet un conseil : *« Mon mari étant déjà installé c'est lui qui m'a appris l'aspect pratique du métier. C'était mon choix au départ de ne pas faire de stage pratique du fait de l'âge de notre dernier enfant qui était bébé. Mais dans l'idéal, je conseillerai à des femmes qui rejoignent leur conjoint sur la ferme de se former de leur côté. »*

Un grand nombre de répondantes profitent de ces dernières questions pour évoquer le sexisme général dans le monde agricole. Certaines disent ne pas avoir rencontré de frein dans leur parcours individuel, mais soutiennent le fait qu'il peut y avoir dans le monde agricole un regard discriminant sur leur place et un sexisme important. L'une d'elle a dû faire face à une profession qui lui demandait en tant que jeune installée *« de faire ses preuves »*, beaucoup plus que pour des hommes. Certaines rappellent ce qu'elles ont déjà évoqué dans le questionnaire concernant leurs relations avec les autres personnes du monde agricole (fournisseurs, artisans, etc.) qui persistent à demander à rencontrer *« le chef »* ou le *« patron »*.

Enfin, certaines reviennent sur la difficulté à percevoir **ce qui, du fait d'être une femme ou du fait d'être hors cadre familial et sur une production dite « marginale », a le plus compté dans les freins qu'elles ont rencontré.** *« Je ne peux pas affirmer à 100 % que ce soit lié au fait que je sois une femme, étant donné que mon installation était sur une production atypique dans la région... »*; *« Je sens que je ne suis pas intégrée comme paysanne, je ne sais pas si ça tient à mon métier (paysanne herboriste + brebis viande), ou être une femme ou être hors cadre ? »*.

La maternité ainsi que le fait d'avoir plus souvent la charge de la famille et de la vie domestique est aussi une préoccupation très partagée. Une répondante s'inquiète, par exemple, de la manière dont elle pourra combiner son métier de paysanne et l'arrivée d'un enfant. Plusieurs évoquent la période de grossesse et de post-accouchement qui sont des périodes où il est normalement très déconseillé de travailler et légalement possible de s'arrêter. Seulement certaines évoquent la difficulté à s'arrêter au risque de faire porter le poids sur l'associé-e ou le conjoint. Elles considèrent par ailleurs ne pas être assez aidées par les institutions ou assez informées de leurs droits (notamment de l'accès au service de remplacement pour le congé maternité). L'une d'entre elles évoque le fait que, bien que lui transmettant des contre-indications au travail (arrêt d'utilisation du tracteur, arrêt du port de charges, etc.), aucun arrêt de travail ne lui a été proposé par le corps médical. Plusieurs soulignent le fait qu'elles ont la charge principale de l'organisation de la famille (école, gardes d'enfants, etc.) et du ménage et qu'il est ainsi difficile pour elles d'allier vie personnelle et vie professionnelle. Au point qu'une précise qu'elle adore travailler le dimanche, car c'est son moment le plus tranquille. L'une d'entre elle ressent le fait que la famille dépend de sa réussite en tant que paysanne. Elle le vit comme un « poids important » et « une grande responsabilité ».

La question du foncier est abordée à plusieurs reprises : un certain nombre insiste sur le frein important que représente l'accès au foncier. Certaines placent même ce frein avant le fait d'être une femme. L'une d'entre elles l'écrit comme ceci : « Pour s'installer dans la profession agricole, il faut déjà « se battre » au niveau du foncier, mais quand on est une femme, j'ai bien senti et ressens encore que certains agriculteurs estiment que je n'ai pas ma place comme paysanne dans la commune, et que mes façons de faire sont utopistes ».

La force physique est aussi un point qu'évoquent certaines répondantes. Une d'entre elles estime vivre des « freins physiques » dans son parcours agricole. Une autre souligne le besoin qu'elle a eu, au début de son installation, d'avoir recours régulièrement à l'aide de son compagnon pour pouvoir accomplir certaines tâches. Si certaines ne le voient pas nécessairement comme un frein, elles jugent important de souligner que le travail leurs demande plus d'efforts que pour les hommes. Enfin, l'une d'entre elles souligne à l'inverse comment l'approche qu'ont les hommes de sa force physique a construit des « lacunes » pour s'installer. En effet, selon elle, le fait que lors de ses expériences professionnelles agricoles, ses employeurs ont eu tendance à lui éviter « de faire les tâches traditionnellement effectuées par les hommes » l'aurait empêché de se former dans certains domaines.

Enfin, deux des répondantes ont souhaité apporter un complément concernant l'engagement dans le monde agricole. Pour l'une, « Les freins sont plus durement ressentis lors des engagements syndicaux où les décisionnaires ont l'habitude d'être entre hommes « vieux » et acceptent difficilement qu'on s'exprime ou pire qu'on contredise ».

Annexe



Questionnaire « Regard sur l'installation en agriculture via le prisme du genre »

Dans le cadre du MCDR Terreau (axe thématique 2)

Objectifs : L'objectif de ce questionnaire est d'identifier les principaux freins à l'installation rencontrés par les paysannes.

Ce questionnaire est divisé en 8 différentes parties.

I. Vous	2
II. Votre ferme	4
III. Votre parcours	5
IV. Motivation/soutien	7
V. Institution.....	8
VI. Financement	9
VII. Intégration	10
VIII. Conclusion	12

Il faut compter entre 30 minutes et une heure pour y répondre. Une fois complété, vous pouvez l'envoyer par mail à l'adresse suivante : bfages@fadear.org ou à l'adresse postale : FADEAR, 104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet. Merci pour votre participation !

Nom*

Prénom*

Acceptez-vous que nous vous recontactions éventuellement concernant cette enquête?

Souhaitez-vous recevoir les résultats de cette enquête ?

Si oui, précisez le mél sur lequel envoyer les résultats :

I. Vous

1) Quel âge avez-vous ?

2) Quel est votre statut ?

Exploitante à titre principal

Exploitante à titre secondaire

Conjointe collaboratrice

Cotisante solidaire

Retraitée

Sans statut (précisez pourquoi)

Autre (précisez pourquoi)

3) Quelle est la forme sociétaire de votre ferme ?

SCEA

EARL

GAEC

SCOP

Autre (précisez quelle forme)

4) Si vous êtes retraitée, quelle était la forme sociétaire de votre ferme

- SCEA
- EARL
- GAEC
- SCOP
- Autre (précisez pourquoi)

5) Combien de pourcentage des parts détenez-vous dans l'exploitation ?

6) Quel niveau de formation avez-vous ?

- Brevet
- CAP
- Baccalauréat
- BPREA
- Etudes supérieures

7) Avez-vous une formation agricole ?

- Oui
- Non

II. Votre ferme

1) Dans quel département êtes-vous installée ?

2) Avez-vous des productions végétales ? Si oui, précisez s'il s'agit d'arboriculture, de maraichage, grande culture et/ou de viticulture, et les surfaces concernées.

3) Avez-vous un ou des ateliers d'élevage ? Si oui, précisez le type d'élevage et la taille du/des troupeaux.

4) Avez-vous des ateliers de transformation ? Si oui, pour quel produit ?

5) Comment commercialisez-vous vos productions ? (circuit long, vente directe, vente directe avec intermédiaire...).



6) Votre ferme est-elle sous label ou signe de qualité ?

- Oui
- Non

7) Si oui, lesquels ?

- AB
- AOP
- IGP
- Label rouge
- Nature et Progrès
- Autre (précisez)

III. Votre parcours

1) Quel âge aviez-vous au moment de votre installation ?

2) Vous vous êtes installée

- Seule
- Avec votre conjoint.e
- Avec une ou plusieurs personnes (famille, ami.e.s, etc)

3) Avez-vous bénéficié d'une DJA (Dotation Jeune Agriculteur) ?

4) Votre installation s'est faite

- Hors cadre familial
- Dans le cadre de la reprise d'une ferme familiale
- Dans le cadre de la reprise d'une ferme familiale de votre conjoint.e

5) A que(s) acteur(s) avez-vous fait appel pour l'accompagnement de votre projet ? (Plusieurs choix possibles)*

- Adear
- Civam
- Chambre
- PAI
- GAB
- Autre (précisez)
- Aucun

6) Aviez-vous un ou des enfants au moment de votre installation ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous cherché un mode de garde ? Y avez-vous eu accès facilement ? Quel était ce mode de garde ?

7) Votre période d'installation a-t-elle coïncidé avec l'arrivée d'un (ou plusieurs) enfant(s) ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous bénéficié du congé maternité ?

Oui

Non

Si non, pourquoi ?

8) Le service de remplacement a-t-il pu répondre aux besoins ? Y a-t-il eu des limites au remplacement ?

9) Au moment de votre grossesse, avez-vous demandé et obtenu un aménagement de votre DJA ? Si oui, sous quelle forme ?

IV. Motivation/soutien

1) Quelles ont été vos motivations pour devenir agricultrice ?

- 2) Selon vous, est-ce que votre installation a été bien accueillie par votre entourage (famille, ami.e.s) ? (Si vous pensez que votre position en tant que femme a eu une influence, précisez-le).

- 3) Avez-vous eu une aide et un soutien de votre entourage pour votre installation (immatériel, matériel, financier, etc) ?

V. Institution

- 1) Considérez-vous que votre projet a été accueilli avec sérieux par les structures d'accompagnement ? (Si vous pensez que votre position en tant que femme a eu une influence, précisez-le)

- 2) Avez-vous changé de structure d'accompagnement au cours de votre installation ? Si oui, pourquoi (Si vous pensez que votre position en tant que femme a eu une influence, précisez-le) ?

3) Est-ce que votre installation définitive correspond à votre projet de départ ?

Oui

Non

Si non, Pourquoi et qu'avez-vous du faire évoluer ?

4) Dans le cadre d'une installation en fermage, comment qualifiez-vous les relations avec le/la propriétaire des terres ?

VI. Financement

1) A quel(s) acteur(s) avez-vous fait appel pour financer votre projet (Plusieurs choix possibles)

Aucun

Famille/proche

Financement participatif

Banque



FADEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural. Créée par des paysan-nes de la Confédération paysanne, la FADEAR et son réseau (66 associations) ont pour activités la formation des responsables agricoles, le développement de l'Agriculture paysanne et l'accompagnement individuel ou collectif des porteur-euses de projets et cédant-es. Les ADEAR accompagnent l'installation de paysan-nes et les transmissions en s'appuyant sur la Charte de l'Agriculture paysanne, comme un outil d'aide à la décision. Elles proposent un Diagnostic Agriculture paysanne à la transmission et organisent régulièrement des cafés Installation et Transmission, des visites de fermes et des mises en relation entre cédant-es et repreneur-euses.

Contact : 01 43 63 91 91
contact@fadear.org
www.agriculturepaysanne.org



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

